

**République Algérienne Démocratique et populaire**  
**Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique**  
**Université Mohamed seddik ben Yahia, Pôle universitaire de**  
**Tassoust-jijel**  
**Faculté des lettres et des langues**  
**Département des lettres et langue française**



N°- d'ordre :

N°- de série :

**Mémoire présenté en vue de l'obtention du diplôme de Master**

**Option : sciences du langage**

**Dialogisme et formes énonciatives dans le**  
**roman La dernière nuit du Raïs de**  
**Yasmina Khadra**

**Présenté par :**

ZAIT Meryem

**Sous la direction de :**

M. BEDOUHENE Noureddine

**Membres du jury :**

Président : M. RADJAH Abdelwaheb.

Rapporteur : M. BEDOUHENE Noureddine.

Examineur : M. SISSAOUI Abdelaziz.

**juin 2017**

*Les plus grandes âmes sont capables des plus grands vices aussi bien que des plus grandes vertus ; et ceux qui ne marchent que fort lentement peuvent avancer beaucoup davantage, s'ils suivent toujours le droit chemin, qui ne font ceux qui courent, et qui s'en éloignent.*

*René Descartes*

*Discours de la méthode, P.7.*

## ***Remerciements***

*Avec le soutien d'Allah je suis arrivé à accomplir cette tâche qui est une lourde responsabilité et qui demande une prétention à réaliser et dans lequel je me suis dévoué afin d'être utile et bénéfique dans les études qui viennent et j'espère que d'autres étudiants qui vont faire leur recherche trouveront ce travail comme une aide pour leurs travaux.*

*Avec toutes les formules de respects et de reconnaissances vont, dans un deuxième lieu, à monsieur l'encadreur Bedouhène Noureddine pour son soutien et sa potentialité depuis le début de cette recherche, pour sa patience, son attention, sa compréhension et surtout le sourire qui ne quitte pas son visage, je vous remercie monsieur.*

*Je remercie également tous les membres du jury qui ont examiné et jugé ce modeste travail.*

*Je dis merci à toutes et à tous.*

## ***Dédicaces***

*C'est une bonne occasion d'avoir un libre champ dans lequel on peut exprimer notre gratitude et reconnaissance envers notre famille et tous ceux qu'on connaît dans cette page des dédicaces. Aussi, je dédie ce travail ;*

*A vous mes chers parents, Ahcen et Fadia la prunelle de mes yeux, heureuse de voir cette fierté dans vos yeux mes chers même si c'est insuffisant comme mots pour dire comment est-ce que je suis reconnaissante à propos de ce que vous donnez et sacrifiez pour notre bien-être et notre succès.*

*A mes sœurs et frères Amira, Nada, Walid, Mohammed, Zizou que je chérie énormément et je souhaite une bonne continuation dans leurs étude et la bonne santé In shaallah.*

*A mes amies et amis sans exception chacun par son nom pour leur soutient et leur aide surtout dans la documentation et leurs conseils qu'ils me fournissent.*

*A la mémoire de mes grands-parents paix à leurs âmes.*

## *Table des matières*

<b>Introduction générale</b> .....	7
<b>Chapitre I : L'Enonciation</b>	
<b>Introduction</b> : .....	11
1. Chez Benveniste.....	11
2. Chez Catherine Kerbrat-Orecchioni .....	13
3. Chez Oswald Ducrot .....	13
4. La question de subjectivité dans le langage.....	14
5. Les déictiques et la notion de référence.....	15
<b>Conclusion</b> .....	17
<b>Chapitre II : Le Dialogisme et formes dialogiques</b>	
<b>Introduction</b> .....	19
1. L'énoncé chez Bakhtine.....	19
2. La notion du dialogisme.....	20
3. Le dialogisme chez Bakhtine.....	21
4. Le dialogisme et l'approche praxématique .....	23
4.1. C'est quoi une approche praxématique ? .....	23
4.2. Le dialogisme dans l'approche praxématique.....	24
5. Jacques Bres : le dialogisme ; dialogique ou dialogal ? .....	27
6. Les formes dialogiques.....	29
<b>Conclusion</b> .....	31

## **Chapitre III : La théorie de la polyphonie linguistique énonciative**

<b>Introduction</b> .....	33
1. La polyphonie : un concept littéraire avant tout.....	33
2. Ducrot et la polyphonie linguistique.....	33
3. La polyphonie ducrotienne : pour une discipline de la pragmatique sémantique.....	37
4. Locuteur/ énonciateur, sujet parlant et la double énonciation.....	39
5. La négation polémique et le discours ironique : deux lieux d'une inscription polyphonique.....	41
<b>Conclusion</b> .....	43

## **Chapitre IV : Modèles pratique du dialogisme et la polyphonie dans le corpus**

<b>Introduction</b> .....	45
1. Marques du dialogisme dans le roman.....	45
1.1. La dimension dialogique de l'italique dans le roman.....	45
1.2. La dimension dialogique de l'énoncé concessif ; exemple de « mais » ....	53
2. Modèle pratique de la polyphonie linguistique .....	56
2.1. L'exemple de la négation polémique.....	56
2.2. le cas de la négation métalinguistique.....	59

3. Les dimensions pragmatique et argumentative de la négation polyphonique dans le roman.....	61
4. Analyse de l'ironie polyphonique.....	63
<b>Conclusion</b> .....	66
<b>Conclusion générale</b> .....	68
<b>Références bibliographiques</b>	

# *Introduction Générale*



## **Introduction générale**

Les linguistiques énonciatives ont été largement développées depuis Charles Bally(1930), Benveniste (1950-1960) jusqu'aux années 1980, où on assiste à un grand essor dans ce domaine, cependant, plusieurs théories linguistiques de l'énonciation ont été abordées. La rencontre de la littérature et la linguistique permet à cette dernière de découvrir des phénomènes linguistiques de grandes finesses et subtilités ; cette convergence d'intérêt, a donné, à titre d'exemple, le dialogisme et la polyphonie. Deux grandes notions ont envahi la linguistique énonciative et sont au centre de la recherche linguistique. Mikhaïl Bakhtine a été l'un des pionniers qui a ouvert la perspective.

L'énonciation attire l'attention de beaucoup de linguistes et théoriciens. Nous avons parlé dans ce travail qui s'inscrit dans ce domaine plus particulièrement de la polyphonie et du dialogisme.

Notre objectif dans cette recherche est de voir comment la linguistique énonciative aborde ces deux notions. Nous avons choisi le roman de Yasmina Khadra *La dernière nuit du Raïs* comme corpus de recherche. Notre problématique de recherche peut être formulée ainsi : quels sont les différents choix énonciatifs dans le roman ? Et quelles sont les différentes raisons du choix de ces formes ?

Pour répondre aux questions posées, nous avons avancé des réponses préliminaires comme hypothèses à ces questions de recherche ;

-Nous parlerons de la subjectivité énonciative comme un moyen pour marquer la présence de l'auteur et son engagement dans cette tentation narrative. Une présence marquée tout au long du roman par le pronom « *je* ». L'ancrage énonciatif de l'auteur nous est important tant que nous nous inscrivons dans une approche de l'énonciation.

- le dialogisme et la polyphonie ; deux formes énonciatives comme moyen argumentatif ; en effet nous verrons comment la polyphonie énonciative est un procédé par lequel l'auteur arrive à véhiculer son point de vue qu'il porte sur son personnage principal du roman à travers le « *je* ». Nous verrons également que La dualité énonciative est marquée par certains faits de langue et certaines formes discursives ; comme la négation et ses variantes polyphoniques, le discours ironique, etc. par la suite nous attaquerons le dialogisme qui, de sa part, touche à l'aspect structural des énoncés avec certaines marques linguistiques dialogiques qui entrent en interaction et donnent à l'énoncé une certaine hétérogénéité.

Dans cette optique, nous avons procédé à une analyse des différentes formes, en premier lieu, nous nous sommes fondé sur l'analyse des linguistes dans le cadre de l'approche praxématique, cette dernière s'est intéressées aux différents lieux d'inscription du dialogisme dans l'énoncé.

Dans un deuxième lieu, nous nous appuyons sur l'analyse de Ducrot, en ce qui concerne l'analyse discursive de la polyphonie et ses différentes marques ; comme la négation et le discours ironique, ainsi que les différentes dimensions pragmatiques et argumentatives de ces marques, en suivant différentes interprétations personnelles.

La forme structurale que nous avons dressée dans ce travail de recherche est la suivante : nous travaillons quatre chapitres en général dont le premier porte sur la notion d'énonciation et les différentes définitions données par les linguistes ainsi des concepts qui en relèvent. Le deuxième sera sur le dialogisme et les formes dialogiques dans l'approche praxématique que nous avons vue, Le troisième chapitre parle de la polyphonie énonciative ducrotienne ; ses principes et ses fondements. Le dernier était un modèle pratique des chapitres.

### **Bref résumé du roman**

Le roman représente une tentation narrative sur un emblème politique et historique qui a marqué par son arrogance et son amour égoïste de son peuple son pays ; il s'agit de Mouammar Kadhafi, Yasmina Khadra dans son roman *La dernière nuit du Raïs* présente la dernière nuit de ce tyran qu'il s'est mis dans la tête de Kadhafi et donne un portrait sur cet homme mégalomane et narcissique ; l'auteur à travers ce personnage de Kadhafi représente une image de tous les tyrans et leur fin déchue qu'ils la subissent tous.

### **Biographie et bibliographie de l'auteur**

Romancier et écrivain algérien de renom, Yasmina Khadra, de son vrai nom Mohammed Moulessehoul, né le 10 janvier 1955 à Kenadsa. Il est aujourd'hui l'écrivain le plus lu en Algérie. Il est mondialement connu, ses romans sont traduits en plusieurs langues. Il est l'auteur de *l'attentat* (2005), *les sirènes de Bagdad*(2006), *à quoi rêvent les loups* (1990), etc.

# *Chapitre I . L'énonciation*

## **Introduction**

L'énonciation est un concept incontournable qui a envahi la linguistique depuis Charles Bally. Avec Benveniste, le mot énonciation a pris un autre champ, elle est devenue une référence aux théories de la linguistique moderne. Il a eu un impact remarquable dans le domaine des sciences du langage

### **1. L'énonciation selon Benveniste**

Benveniste a donné un genre nouveau à la linguistique moderne en s'intéressant à la langue, non pas en tant que structure, mais plutôt autant que « parole ». Il a défini dans son ouvrage *Problème de linguistique générale* le concept d'énonciation comme suivant ; « l'énonciation est cette mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation »<sup>1</sup>. Dans son article *l'appareil formel de l'énonciation*, Benveniste montre que la langue devient parole lorsqu'il y a une actualisation de la langue par le locuteur ou un énonciateur. Benveniste va au-delà de la langue et sa structure, à sa fonction dans le discours car ce dernier est considéré comme lieu de la production de langue ;

Le discours dira-t-on, qui est le produit chaque fois qu'on parle, cette manifestation de l'énonciation, n'est pas seulement « la parole » il faut prendre garde à la condition spécifique de

---

<sup>1</sup> Benveniste, EMILE, *Problèmes de linguistique générale*, tom 2, Paris, Gallimard, 1974, p8

l'énonciation c'est l'acte même de produire un énoncé et non le texte de l'énoncé qu'est notre objet<sup>2</sup>.

Car, selon lui, l'énoncé est un produit linguistique de l'acte d'énonciation alors que l'énonciation est une actualisation du code « langue » de la part d'un individu « [...] l'énonciation est la réalisation vocale de la langue »<sup>3</sup> dans des contextes précis.

L'énoncé est le résultat de l'énonciation, qui une fois contextualisé devient discours pour Aya Ono. Dans son ouvrage *La notion d'énonciation chez Benveniste*, elle a défini l'énonciation comme : « [...] un acte opérationnel qui convertit la langue en discours »<sup>4</sup> ; tout énoncé proféré par le sujet parlant et vocalisé devient énonciation ou discours. Le discours est la « sémantisation de la langue en discours »<sup>5</sup> . C'est dans et par le discours que la langue a un sens et un contexte.

L'énonciation est, pour Aya Ono, très proche de la notion de « l'instance du discours », ce sont deux notions qui vont de pairs. La notion d'instance de discours a été évoquée dans l'article « *langage et l'expérience humaine* » dans lequel Benveniste parle du locuteur, du langage et de la subjectivité dans le langage comme le lieu où toutes les formes discursives apparaissent.

---

<sup>2</sup> Id.

<sup>3</sup> Id.

<sup>4</sup> Ono, AYA, *La notion d'énonciation chez Benveniste*, Limoges, Lambert-Lucas, 2007, p.31

<sup>5</sup> Id.

## 2. L'énonciation chez Catherine Kerbrat-Orecchioni

La notion d'énonciation a été appréhendée par beaucoup de linguistes et chacun d'eux lui donnent une définition qui définit le centre de son d'intérêt, Catherine Kerbrat-Orecchioni est l'un des pionniers de la linguistique énonciative, dans son ouvrage *L'énonciation de la subjectivité dans le langage* donne les « différentes considérations sémantiques » données à l'énonciation. Elle a envisagé l'énonciation dans une dimension subjective ; autrement dit, Kerbrat-Orecchioni cherche les différents lieux de la présence du sujet parlant dans son instance discursive, retrouver les différentes traces de la subjectivité énonciative ; « Nous cherchons à identifier et décrire les traces de l'acte dans le produit c'est -à-dire les lieux d'inscription dans la trame énonciative des différents constituants du cadre énonciatif »<sup>6</sup> ; les faits énonciatifs. Tout ce qui concerne le cadre énonciatif, la modalité et la présence du locuteur dans son énoncé.

Elle distingue deux types de l'énonciation ; pour elle, il y a une énonciation « restreinte » et « étendue » tout en restant dans le champ restreint qui a pour but d'étudier spécifiquement les unités « **subjectives** » et les modalités dans l'énonciation de manière plus « pertinente ».

## 3. Selon Oswald Ducrot

Anscombe et Ducrot donnent la définition de l'énonciation, citée par Kerbrat-Orecchioni dans *L'énonciation*, comme suivante: « **L'énonciation**

---

<sup>6</sup> Kerbrat-Orecchioni, Catherine, *L'énonciation de la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin, 2009, p. 34 .

*sera pour nous l'activité langagière exercée par celui qui parle au moment où il parle* »<sup>7</sup>.

Pour ces deux linguistes, l'énonciation implique la présence du sujet parlant dans son instance discursive d'une part, et la temporalité d'autre part. Ils voient l'importance au moment de l'énonciation car, elle aussi, fait référence à la présence du sujet parlant pendant l'énonciation. « Le contexte situationnel ».

Ducrot définit l'énonciation comme ; « l'événement constitué par l'apparition d'un énoncé »<sup>8</sup> car, pour lui, l'énonciation contribue à faire apparaître le sens de l'énoncé. En effet, Ducrot donne une conception sémantique à l'énonciation.

#### **4. La notion de subjectivité dans le langage**

La notion de subjectivité et comme nous l'avons vue dans les différentes définitions avancées par les linguistes de l'énonciation ; chacun d'eux accorde une importance primordiale à la recherche de la présence du locuteur dans son énoncé et la majorité d'entre eux s'étaient intéressés à la notion de subjectivité ou les traces énonciatives. Benveniste l'a définie comme « la capacité du locuteur à se poser comme « sujet »<sup>9</sup>. C'est le locuteur qui manie la langue à sa manière pour arriver à communiquer, passer un message et

---

<sup>7</sup> Id.

<sup>8</sup> Ducrot, Oswald, « *Esquisse d'une théorie polyphonique de l'énonciation*, in : *le dire et le dit*, les éditions minuit, 1984, p.179.

<sup>9</sup> Benveniste, EMILE, *Problème de linguistique générale*. Tom I, Paris, Gallimard, p.259.



prendre la parole dans une telle ou telle situation de communication où il se déclare comme sujet.

C'est dans l'instance de discours où je désigne le locuteur que celui-ci s'énonce comme « sujet ». Il est donc vrai à la lettre que le fondement de la subjectivité est dans l'exercice de la langue. Si l'on veut bien y réfléchir, on verra qu'il n'y a pas d'autre témoignage objectif de l'identité du sujet que celui qu'il donne ainsi lui-même sur lui-même<sup>10</sup>.

Le locuteur s'inscrit pratiquement dans son énoncé, le « je » est le « deixis » le plus approprié pour marquer cet ancrage du locuteur ainsi que les différents marqueurs que l'on appelle « déictiques » ; qui, eux aussi, font partie de cette catégorie référentielle.

Or, pour Benveniste, cette subjectivité ne concerne pas seulement et uniquement le locuteur, mais aussi un allocutaire à qui l'on s'adresse. Car, selon lui, dès qu'il y a une énonciation il y aura effectivement un allocutaire. L'allocution sollicite souvent un allocutaire à qui on s'adresse étant un protagoniste de la situation de communication. Qu'elle soit directe ou indirecte, elle demande un partenaire, ou un destinataire.

## **5. Les déictiques et la notion de référence**

Quand on parle de déictiques ou « deixis » on parle de tous les indices personnels ou spatio-temporels que le locuteur s'en serve pour marquer sa présence ainsi que les conditions dans lesquelles il profère l'instance

---

<sup>10</sup> Ibid., p. 262

discursive. Jespersen, citée par Kerbrat-Orecchioni dans *l'Énonciation*, les définit comme ; «une classe de mots dont le sens varie avec la situation »<sup>11</sup>. La fonction de cette classe est dictée par la situation de communication pour donner une crédibilité extralinguistique.

Pour Kerbrat-Orecchioni, « Ce sont les unités linguistiques dont le fonctionnement sémantico référentiel [...] implique une prise en considération de certains éléments constitutifs de la situation de communication »<sup>12</sup>

Benveniste et Ricœur insistent sur la notion de référence, selon eux, la classe des déictiques qui sont utilisés isolément du cadre énonciatif risquent d'être vides ; « Hors du discours effectif le pronom n'est qu'une forme vide, qui ne peut être attachée ni à un objet ou à un concept »<sup>13</sup> Benveniste (1966) cité par Kerbrat-Orecchioni. Cette forme des déictiques ne peut pas avoir sens hors discours ou sans être douée d'une référence extralinguistique.

Les déictiques et dans leur définition étymologique signifient « montrer », «il est synonyme de démonstratif »<sup>14</sup>.

Il correspond aussi au mot anglais Shifter (Jakobson), parfois traduit par embrayeur, et qui désigne une classe de formes sans dénotation concrète à référence variable qui ne peut être saisie qui en relation étroite à la situation ; si la situation n'est pas connue, le référent ne peut pas être identifié : regarde ca ! Viens ! Ainsi

---

<sup>11</sup> Kerbrat-Orecchioni, Catherine, *l'Énonciation de la subjectivité dans le langage*, op.cit., P. 39

<sup>12</sup> Ibid., p. 41.

<sup>13</sup> Id.

<sup>14</sup> Benveniste, Emile, *Problèmes de linguistique générale, tom II* op.cit., p. 82

définie la classe, la classe des déictiques comprend non seulement les démonstratifs mais aussi des pronoms comme ici et maintenant.<sup>15</sup>

Cependant, la notion de référence est toujours présente dans l'énonciation, « la référence est partie intégrante de l'énonciation »<sup>16</sup>. Le discours est le moyen par lequel le locuteur fait référence à sa situation de communication à travers les différents indices personnels, spatio- temporels ou de monstration. Par ailleurs, Ducrot postule que la notion de référence donne vérité à l'énoncé; pour lui ; «la question de *vérité*, subordonnée à celle de la référence est également inconcevable en dehors de l'énonciation : en lui-même, l'énoncé n'est pas vrai ou faux, il le devient uniquement au cours d'une énonciation particulière »<sup>17</sup>

## Conclusion

Dans ce premier chapitre, nous nous sommes occupés de parler de manière générale de l'énonciation et la linguistique énonciative, ses principes et ses fondements et quelques notions qui sont au centre de l'énonciation. Le concept d'énonciation chez Benveniste et d'autres noms qui se sont intéressés au concept, nous avons constaté que chacun d'eux accorde une importance primordiale à la présence du sujet parlant dans son discours ou la notion de subjectivité. Ils prennent en considération le contexte de la langue.

---

<sup>15</sup> Kleiber, George, « Déictiques, embrayeurs, "token- réflexives, symboles indexicaux, etc. : comment les définir ? » in : l'information grammaticale, Paris, [http : www. fr /doc/igram](http://www.fr/doc/igram), 1986, p. 07

<sup>16</sup> Benveniste, Emile, op.cit. , p .82

<sup>17</sup> Ducrot. Oswald, Todorov. Tzvetan, *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Editions du seuil, 1972, p.407.

***Chapitre II. Le dialogisme et  
formes dialogiques***

## Introduction

Le concept dialogisme est né, d'emblée, sous la plume de Mikhaïl Bakhtine (1895-1975). Dans l'un de ses ouvrages qui portent sur certaines œuvres littéraires contemporaines et particulièrement celles de Dostoïevski et Rabelais. Il l'a évoqué dans "Du Discours romanesque, un ouvrage caractérisant la structure romanesque du roman du Dostoïevski. Le mot est apparu avec la terminologie : Dialogique, dialogisation, dialogisé, dialogisme, dialogisant (d'après certaines traductions faites par des linguistes).

### 1.L'énoncé chez Bakhtine

Bakhtine postule qu'il y a interaction dès qu'il y a une coprésence entre les interlocuteurs qu'ils soient réels ou fictifs. Et l'énoncé pour lui le résultant de cette interaction verbale.

Bakhtine envisage l'énoncé comme ;"l'unité réelle de l'échange verbal"<sup>1</sup>, cet échange dans une situation de communication réelle se fait avec la présence des sujets parlants ou une *alternance* des paroles sous forme des énoncés que Jacques Bres appelle des *tours de parole* dans un dialogue réel "c'est dans le dialogue réel que cette alternance sujets parlants est le plus directement observable et saillante. Les énoncés des interlocuteurs que nous appelons répliques y alternent régulièrement"<sup>2</sup>, ces tours des paroles sont des *répliques* ou *réponses* entre les interlocuteurs. Or, cette dimension de

---

<sup>1</sup> Bres, Jacques, « Savoir de quoi on parle : dialogue, dialogal, dialogique », in Bres, J., Haillet, P.P., Mellet, S., NØlke, H. et Rosier, L. Dialogisme, Polyphonie : Approches linguistiques. Actes de colloque de Cerisy, Bruxelles, de Boeck. Ducolot, 2005, p51.

<sup>2</sup> Id.

l'énoncé, pour Bakhtine, ne se limite pas à cette interaction verbale entre les sujets parlants dans un dialogue réel, mais le texte lui-même peut être une interaction verbale, pour lui;

Le dialogue, au sens étroit du terme, ne constitue, bien entendu, qu'une des formes, des plus importantes il est vrai, de l'interaction verbale. Mais on peut comprendre le mot «dialogue» dans un sens élargi, c'est-à-dire non seulement comme l'échange à haute voix et impliquant des individus placés face-à-face, mais tout échange verbale, de quel type qu'il soit<sup>3</sup>

## **2. La notion du dialogisme**

Le terme dialogisme est apparu pour la première fois, selon Aleksandra Nowakowska, avec Bakhtine dans son ouvrage « Du Discours romanesque » dans lequel il parle de la structure romanesque du texte de Dostoïevski.

la problématique de la terminologie du mot dialogisme a suscité beaucoup de questionnements et de confusions sur le véritable équivalent du terme dialogisme, les linguistes donnent des explications pour ce choix du mot dialogisme qui n'a pas son équivalent dans le russe standard, alors qu'il n'a été employé qu'une fois dans Du discours romanesque, selon Aleksandra Nowakowska, raison pour laquelle ils sont revenus sur les textes originales dans lesquels il évoque la problématique dialogique.

---

<sup>3</sup>Bakhtine, Mikhaïl, *Le marxisme et la philosophie du langage*, Paris, Editions Minit, 1977, P. 136.

Pour elle, le terme dialogisme est employé par Bakhtine dans le champ lexical qui relève du conversationnel et musicalité de la structure dialogique du texte romanesque, en d'autres termes, c'est pour « aborder la question de la pluralité des voix dans son énoncé »<sup>4</sup> voire même la polyphonie deux phénomènes bakhtiniens approximatifs qui se focalisent sur l'idée de dialogue entre plusieurs voix ou la coprésence de deux ou plusieurs discours dans un énoncé.

### 3. Dialogisme chez Bakhtine

Bakhtine souligne que tout énoncé qu'il soit oral ou écrit a une dimension dialogique, c'est une interaction verbale entre les sujets parlants. Voire dans l'énoncé même il y a une interaction des voix, de deux discours ou plus qui entrent en interaction.

Moeschler, dans son article "*Dialogisme et dialogue*" *pragmatique de l'énoncé vs pragmatique du discours*, évoque les deux définitions du dialogisme selon Bakhtine. Ce dernier appréhende le concept dialogisme dans deux sens : « au sens 1, le dialogisme décrit "le rapport de sens qui s'établit entre des énoncés dans l'échange verbal" (in le problème du texte, in esthétique de la création verbale p.327) »<sup>(5)</sup>.

---

<sup>4</sup> Nowakowska, Aleksandra, « polyphonie et dialogisme: des textes russes de M. Bakhtine à la linguistique contemporaine », in : *Dialogisme et Polyphonie : Approches linguistiques*, Bruxelles, de Boeck, Duculot, 2005, p. 25.

<sup>5</sup> Moeschler, Jacques, « Dialogisme et Dialogue : Pragmatique de l'énoncé Vs pragmatique du discours », in : *Revue Tranel (travaux neuchâtelois de linguistique)*, Genève, 1985 ; p.26.

Dans ce sens, Bakhtine parle de l'interaction verbale dans les dialogues entre les sujets parlants, il a donné une « dimension dialogique » aux énoncés. Il parle alors de cette interaction énonciative qui s'établit entre eux dans une situation de communication.

Dans un autre sens : « au sens 2 : le dialogisme décrit le rapport entre deux orientations sémantiques, deux voix (Todorov 1981-110) à l'intérieur d'un même énoncé »<sup>(6)</sup>.

Dans le deuxième sens : Bakhtine parle de cette interaction intérieure au sein de l'énoncé entre deux voix. Il s'agit d'un dialogue de deux discours dans un même énoncé, d'ailleurs selon Moeschler, Bakhtine parle dans ce cas de la dimension intertextuelle du dialogue, cette dimension dialogique dans ce sens, s'établit entre les discours dans un énoncé et qui portent chacun d'eux un rapport sémantique.

A partir de ces deux sens et leur interprétation, Moeschler constate que le dialogisme est une propriété énonciative et le cadre interactionnel dans lequel les énoncés entrent en interaction, ont un rapport dialogique «Le dialogisme est une propriété (de l'énoncé) ; le dialogue est un type d'interaction »<sup>7</sup>. Il est réservé aux pratiques langagières dans le cadre interactionnel. Selon Bakhtine, le discours peut être dans une situation dialogique dès qu'il rentre, dans un énoncé, en interaction avec d'autres discours ou que l'on appelle "voix". Bakhtine parle dans ce cas là de

---

<sup>6</sup> Id.

<sup>7</sup> Ibid., p. 31.



l'intertextualité discursive quand un énonciateur intègre le discours de "l'autre" dans son énoncé.

## **4. le dialogisme dans l'approche praxématique**

### **4.1. C'est quoi une approche praxématique ?**

L'approche praxématique est une nouvelle théorie introduite récemment par Robert Vion 1978 dans son ouvrage : *Le travail et la langue*, Flammarion, Paris, avec la contribution des linguistes de Montpellier notamment Jean Marie-Barbéris, Françoise Gardès-Madray et Paul Siblot.

La linguistique praxématique tend à décrire la production du sens en langage. Elle se réclame comme une sociolinguistique ; une linguistique de la parole dans la mesure où elle prend le « praxème » comme une unité de la production de sens, celui-là est mis en place du signe linguistique ; « c'est contre le principe d'immanence, poser par les questions du social, du sujet, du réel et de la contribution du sens au cœur même du linguistique »<sup>8</sup> car le praxème représente les faits linguistiques dans leur réalité, comme le dit Jacques Bres qui, selon lui, le praxis est lié à l'image sociale « parler de praxis linguistique, c'est concevoir les phénomènes linguistiques comme activités de production de sens reliés aux autres praxis sociales »<sup>9</sup>.

Elle est contre la théorie saussurienne du signe "clos". Le praxème comprend deux formes, linguistique et autre réelle. Son objectif préliminaire

---

25 Bres, Jacques, « Brève introduction à la praxématique », in : l'Information grammaticale, [http://www.Perse.fr/doc/igram\\_0222-9838\\_1998\\_num\\_77\\_1\\_2870](http://www.Perse.fr/doc/igram_0222-9838_1998_num_77_1_2870), 1998, p.22.

<sup>9</sup> Id.

porte sur la recherche des procédés de signification dans les œuvres littéraires écrites au début de son travail et par la suite elle s'est focalisée sur l'analyse des conversations orales (production).

Selon Robert Lafont, la praxématique est une théorie matérialiste, dialectique et sociale, car elle s'est inspirée à la fois de la théorie marxiste (matérialisme) le langage et le social, la psychanalyse freudienne et lacanienne (théorie du sujet) et la théorie du temps de Gustave Guillaume qu'elle a pu donner une autre perception du temps et sa relation avec le langage comme référence de l'espace (topogénèse) et à une durée (chronogénèse). Cependant, le langage est une interprétation du réel, il ne peut renvoyer qu'à une réalité concrète ; c'est dans cette réalité que la parole se manifeste comme activité décrivant l'activité humaine. On crée les mots pour référer à une utilisation dans le monde (la société), c'est là où se voit le dynamisme de la langue dans la production du sens ; « le praxème est le lieu d'articulation dialectique, instaurée entre une valeur d'usage et une valeur d'échange »<sup>10</sup>.

## **4.2 Le dialogisme et l'approche praxématique**

En s'appuyant sur les travaux du cercle de Bakhtine et les textes portant sur le dialogisme et la polyphonie, l'approche praxématique faisait de ces deux concepts un centre d'intérêt dans ses théories linguistiques.

Le dialogisme a été introduit pour devenir une théorie linguistique en vogue de cette approche, elle lui attribué la définition suivante, le dialogisme

---

<sup>10</sup> Gardès-Madray, Françoise, « Praxématique et interaction verbale », in : langages, perseus, 1984, p. 16.

est : «la capacité de l'énoncé à faire entendre, outre la voix de l'énonciateur, une ou plusieurs autres voix qui le feuilletent énonciativement »<sup>11</sup>. C'est une linguistique qui cherche les mécanismes de production de sens et le dialogisme selon Jacques Bres est l'une de ces formes de cette production ; « le dialogisme est de sorte posé au centre de signifiante lexicale »<sup>12</sup> dans la mesure où on cherche les différents marqueurs linguistiques par lesquels on arrive à contribuer un sens.

Les linguistes praxématiques, Jacques Bres(1999), Vérine(2002) et autres, reposent dans leur approche sur des méthodes d'analyse inspirées à la fois des travaux de Bakhtine, la pensée de Charles Bally et sa conception de l'énoncé pour arriver à l'analyse linguistique de l'hétérogénéité énonciative.

Selon la théorie énonciative de Charles Bally, qui avance qu'il ya des énoncés de type *Modus* et *Dictum* représentés sous la forme suivante : « *modus* (= sujet modal+ verbe modal)= *dictum* »<sup>13</sup>. L'énoncé est envisagé ici comme « explicite », il se compose de deux structures sémantiques ; dans le cas de la structure modale où il y a un sujet modal et un verbe modal. Le sujet parlant est celui qui communique l'idée (la pensée). Un *modus* c'est la position que porte le sujet parlant par rapport à un énoncé, ainsi pour Charles Bally le sujet parlant peut ne pas être lui-même le sujet modal. Bally à travers cette théorie de l'énonciation conteste l'unicité du sujet parlant car pour lui la phrase peut avoir deux segments de différents contenus.

---

<sup>11</sup> Nowakowska, Aleksandra, « Dialogisme, polyphonie : des textes russes de M. Bakhtine à la linguistique contemporaine » op.cit. , p. 29.

<sup>12</sup> Bres, Jacques, op.cit. , p. 22.

<sup>13</sup> Ducrot, Oswald, *Logique, Structure, Énonciation*, Paris, éditions minuit, 1989, p. 169.

Nowakowska envisage de sa part l'énoncé modal comme dialogique car, pour elle, il porte plusieurs sources énonciatives ; il est hétérogène. Cette hétérogénéité peut être implicite quand la modalisation de l'énonciateur est textuellement absente et explicite dans le cas contraire, elle donne l'exemple du discours rapporté direct où il y a deux énonciateurs responsables de l'énoncé.

En revanche, l'énoncé est monologique lorsque ce dernier se dispose d'une seule source énonciative. A cela s'ajoute que l'hétérogénéité de l'énoncé est marquée alors par la pluralité des voix qui se font entendre dans l'énoncé. Elle a défini le dialogisme comme : « l'orientation de tout discours, constitutive et au principe de sa production ; vers d'autres discours : les discours réalisés antérieurement sur le même objet de discours, le discours-réponse qu'il sollicite, et lui-même en tant que discours »<sup>14</sup> (Bres et Nowakowska (2005), voire également Moirand (2002)).

Cette orientation du discours d'un autre énoncé est pour marquer les différents énoncés qui se considèrent comme dialogique. Pour arriver à cela, Nowakowska étudie les énoncés d'un point de vue syntaxique de différents phénomènes qui relèvent du dialogisme, à titre d'exemple; la négation, la concession, mais d'opposition, le discours rapporté, etc.

Ces éléments syntaxiques marquant l'interaction des énoncés profèrent des discours hétérogènes. L'hétérogénéité énonciative est une caractéristique primordiale du dialogisme. Le mérite revient à Jacqueline Authier-Revuz qui

---

<sup>14</sup> Nowakowska, Aleksandra, « Syntaxe, textualité et dialogisme ; clivage, passif, si z c'est y », in : Cahiers praxématiques. Aspects du dialogisme, Montpellier, 2004, p. 02.

a introduit ce terme pour décrire les énoncés qui sont hétérogènes, marqués par des marques typographiques et linguistiques.

## **5. Jacques BRES : Dialogisme ; dialogique ou dialogal ?**

Jacques BRES est l'une des figures saillantes de l'approche praxématique et l'un de ses représentants qui s'intéressent à la question du dialogisme d'un point de vue linguistique. Dans cette optique, Jacques BRES voulait donner un autre point de vue au dialogisme.

Dans un premier temps, il donne un éclaircissement à la terminologie (dialogue, dialogal, dialogique) car, pour lui, il existe une confusion dans la compréhension du concept « Dialogisme » avec dialogique et dialogue :

On a l'impression d'être quelque peu joué- on ne retrouve pas dans la matière des travaux ce que le titre semblait promettre; et que certains parmi les linguistes usent de dialogique (et dialogisme) comme d'un ensemble d'un double culte de dialogue ... mais pas vraiment la problématique du dialogue, mais qui ne s'y résume cependant pas<sup>15</sup>.

Jacques BRES est contre cette synonymie entre dialogue et dialogique ; Il présente la différence entre dialogal et dialogique comme la suivante :

*-dialogal* est une forme du dialogue *externe* ou « alternance des tours de paroles » entre les sujets parlants dans le cas des conversations ordinaires. «On peut dire que, dans le dialogal, les tours de paroles antérieurs

---

<sup>15</sup> Bres, Jacques, « Savoir de quoi on parle ; dialogue, dialogal, dialogique », op.cit., p. 84.

et ultérieurs sont *in praesentia* alors que dans le monologal, ils sont *in absentia* »<sup>16</sup> c'est la présence effective des locuteurs ou le dialogue externe.

-*Dialogique* c'est pour référer au dialogue interne ; c'est l'interaction des voix à l'intérieur de l'énoncé. En effet, d'après Jacques BRES, Bakhtine insiste sur la dialogisation interne qui touche au niveau langagier, l'interaction verbale est intrinsèque dans l'énoncé où plusieurs voix entrent en interaction entre elles, le dialogisme selon Julia Kristeva fait parti du langage "le dialogisme est inhérent au langage même"<sup>17</sup>. La recherche de cette dialogisation interne exige aux linguistes à trouver, dans la langue et particulièrement dans l'énoncé, les marqueurs linguistiques qui prouvent cette interaction ancrée dans l'énoncé.

Jacques Bres parle du dialogisme plutôt que de la polyphonie du fait que le dialogisme touche plus particulièrement l'interaction verbale ;

Parler de dialogisme, et plus encore de dialogisation interne, c'est concevoir les phénomènes étudiés comme le résultat d'une interaction interne entre deux énoncés, qui peut être rapprochée, sans cependant s'identifier à elle, nous l'avons vu, de l'interaction externe entre deux énoncés dans le dialogal. La polyphonie coupe ce lien avec la problématique du dialogue.<sup>18</sup>

---

<sup>16</sup> Ibid., p. 51.

<sup>17</sup> Bres Jacques, Rosier Laurence, « Réfractations : Polyphonie et dialogisme, deux exemples de la reconfiguration théoriques dans les sciences du langage francophonie », in : *Polyphonie et Dialogisme*, p.440.

<sup>18</sup> Bres, Jacques, « Savoir de quoi on parle : dialogue, dialogal, dialogique », op.cit. , p. 58.

Le dialogisme, de ce point de vue, s'est intéressé à l'hétérogénéité énonciative au cœur de l'énoncé même et la dialogisation intérieure, D'après Jacques Bres c'est le résultat de cette hétérogénéité interactionnelle ; elle est marquée par des phénomènes linguistiques, il cite entre autres : les discours rapportés, la parodie, la bivocalité, l'ironie, les points de suspension, la négation, le discours rapporté, etc.

## 6. Les formes du dialogisme

Le dédoublement discursif à l'intérieur de l'énoncé donne trois types de dialogisme que Jacques Bres distingue entre :

*-Le dialogisme interdiscursif*: lorsque dans un énoncé se trouve deux discours de différentes sources énonciatives ; une interaction entre deux ou plusieurs discours dans un même énoncé, comme réponse à d'autres discours et ces discours portent sur un même objet. «Le deux dans l'un»<sup>19</sup> (Authier-Revuz, 1995) citée par Nowakowska. De même pour Maingueneau qui définit l'interdiscours comme : «L'ensemble des unités discursives (relevant de discours antérieurs du même genre, de discours contemporains d'autres genres, etc.) avec lesquels un discours particulier entre en relation implicite ou explicite»<sup>20</sup>.

---

<sup>19</sup>Bres Jacques, Nowakowska Aleksandra, « Dis-moi avec qui tu « dialogues », je te dirai qui tu es... de la pertinence de la notion de dialogisme pour l'analyse du discours », in : Marges linguistiques, Paris, 2005, p. 140.

<sup>20</sup> Maingueneau, Dominique, *Les termes clés de l'analyse du discours*, Paris, Editions du seuil, 1996, p. 77.

C'est un dialogisme constitutif qui regroupe deux voix(ou plus) celle du sujet parlant et l'autre d'un discours antérieur. On parle dans ce cas de figure de l'altérité ou de *doxa* selon Ruth Amossy (2004, 65) car pour elle le « *doxa* » est au cœur du dialogisme interdiscursif qui a pour une visée argumentative ; «c'est seulement sur ce fond doxique que peut se former un projet argumentatif qui intègre la parole de l'autre à celle du sujet »<sup>21</sup> comme l'affirme Amossy. Le sujet parlant s'appuie sur la voix commune pour donner à sa voix une force, car notre discours subit des influences de l'extérieur, des autres discours. Cette rencontre de deux discours attribut à l'énoncé une forme dialogique et hétérogène.

-*Le dialogisme interlocutif* c'est «l'anticipation d'un dire prévisible de l'autre, qui s'impose comme coénonciateur du dire en cours de production »<sup>22</sup> (Bres in T&C : 48). Le sujet parlant profère son discours tout en avançant des réponses anticipées de la part de l'auditoire ; il essaye de présager une réponse imaginée, il s'agit donc de la présence de la voix de l'auditoire dans son énoncé. Alors le sujet parlant doit fonder ses réponses sur des connaissances, des représentations de l'auditoire, autrement dit, il doit être au courant des et des réactions de l'auditoire à l'égard de son discours, comme

---

<sup>21</sup> Amossy, Ruth, « De l'apport d'une distinction : Dialogisme vs Polyphonie dans l'analyse argumentative », in : Dialogisme et polyphonie : Approches linguistiques, Bruxelles, de boeck, Duculot, 2005, p.69.

<sup>22</sup> Dufour, Françoise, « Dialogisme et interdiscours : des discours coloniaux aux discours du développement », in : Cahiers de praxématique, <http://praxématique.Revues.Org>, 1889, p.21.



le dit Jacques Bres « [...] le discours est déterminé en même temps par la réplique non encore dite, mais sollicitée et déjà prévue »<sup>23</sup> ( 1934/1978, p.103)

-*Le dialogisme intralocutif*: Authier-Revuz l'appelle l'autodialogisme, c'est «les rapports de dialogue entre le sujet parlant et sa propre parole »<sup>24</sup> (Bakhtine .PPD. 212). C'est le cas dans lequel le locuteur soit un locuteur-interlocuteur, il est le responsable de cette interaction avec soi-même.

## **Conclusion**

Le dialogisme est donc, comme nous l'avons vu, est cette interaction qui touche l'aspect énonciatif entre deux ou plusieurs discours qui ont une dimension dialogique entre eux.

L'approche praxématique cherche ces différents aspects dialogiques dans les énoncés à travers les faits de langue. On cherche à distinguer les différentes voix qui entrent dans un dialogue entre elles.

---

<sup>23</sup> Bres, Jacques, « "Vous les entendez ?"Analyse du discours et dialogisme, » in : Modèles linguistiques, Association. Modèles linguistiques, Editions des dauphins, 1999, p.71-86.

<sup>24</sup> Bres, Jacques, « Savoir de quoi on parle : dialogue, dialogal, dialogique » in : *Dialogisme et polyphonie : Approches linguistiques*, Bruxelles, de boeck, Duculot, 2005, p.53.

***Chapitre III. La polyphonie  
linguistique énonciative***

## **Introduction**

La polyphonie est un concept apparu pour la première fois dans le domaine littéraire avec le philosophe et linguiste russe Mikhaïl Bakhtine (1895– 1975). La polyphonie est un mot qui vient du Grec « poluphônia pour signifier une combinaison de plusieurs voix »<sup>1</sup>. Elle est employée avant tout dans le domaine esthétique musical. Aujourd’hui, elle est une théorie de large influence dans les travaux de la linguistique énonciative.

### **1. La polyphonie littéraire**

La paternité du concept de la polyphonie revient à Bakhtine emprunté au champ musical pour décrire certaines structures du discours romanesque. Elle est apparue pour la première fois dans son ouvrage (problème de la poétique de Dostoïevski) afin de décrire cette pluralité des voix qui s’expriment dans le roman.

Bakhtine avec conceptualisation polyphonique du discours littéraire donne un aspect nouveau au genre romanesque ; un roman dialogique de différents points de vue. Pour lui, l’auteur attribut à ses personnages sa parole, ses idées et son point de vue voire son idéologie.

### **2. Ducrot et la théorie de la polyphonie linguistique**

La polyphonie est une théorie linguistique faisant un écho au centre des recherches de la linguistique énonciative grâce aux travaux du linguiste français émérite Oswald Ducrot(1984), qu’il a adopté le concept de

---

<sup>1</sup> Paul, Robert, « *Le nouveau petit Robert de langue française 2009* », Paris, 2009, p. 1958.

polyphonie pour aborder la pluralité des voix, des points de vue dans un énoncé et montrer cette hiérarchisation des voix assumées par les différentes instances énonciatives.

Ducrot, dans son élaboration de la théorie polyphonique linguistique, s'est inspiré des travaux de Charles Bally et ceux de Benveniste. Pour faire la distinction entre les différentes instances énonciatives, sujet parlant locuteur et énonciateur, Ducrot se réfère à Charles Bally, dans son distinction portant sur le sujet parlant et le sujet modal qui composent la structure sémantique d'une phrase à partir des deux termes : *Modus* représentant la réaction du sujet parlant à une représentation et le *dictum* est toute la phrase où l'énoncé porte le sujet parlant et le sujet modal.

Cette réaction est appelée par Ducrot un point de vue (PDV). Pour lui, cette réaction du sujet parlant peut être celle de plusieurs personnes. En effet, le sujet parlant peut apporter une modalité d'une autre voix et l'assume en tant que locuteur l'énoncé. Ducrot ajoute à cette distinction de Bally du sujet parlant un sujet communicant, il est le locuteur.

Bally souligne que la communication est exprimée implicitement dans le sens de l'énoncé que le sujet parlant veut exprimer ou communiquer. C'est sur cette distinction entre les trois fonctions du sujet parlant que la théorie polyphonique repose et par laquelle Ducrot arrive à faire la différence entre la fonction du sujet parlant qui, peut être à la fois sujet parlant, énonciateur et locuteur. Il appelle énonciateur le sujet modal (dans la terminologie de Bally) et locuteur le sujet communicant.

Je voudrais maintenir, avec la théorie des actes du langage, que le sens concerne l'énonciation, qu'il a pour thème l'énonciation de cet énoncé même qui lui communique. Mais je voudrais en même temps, avec Bally, admettre que le sens peut manifester, montrer d'autres sujets que le sujet parlant(63)<sup>2</sup>.

De même, Ducrot accorde une valeur primordiale à l'aspect sémantique de l'énoncé. Le sens véhiculé par l'énoncé paraît explicitement dans l'acte d'énonciation. Donc c'est la situation de communication qui donne une signification à l'énoncé. La langue répond à des besoins langagiers du sujet parlant à savoir son intention, son contexte communicationnel, d'autres sujets parlants. Cette interaction se voit clairement pendant l'énonciation. Ainsi que la distinction entre les différents responsables de l'instance énonciative.

Ducrot part des principes de Benveniste dans la théorie d'énonciation, Benveniste prend en considération la réalisation vocale de la langue, son utilisation individuelle de la part du sujet parlant. La contextualisation c'est un moyen d'interaction entre les sujets parlants. Ducrot de sa part donne l'importance à cette actualisation de la langue dans l'énonciation qui est pour lui le lieu ou «l'événement constitué par l'apparition d'un énoncé»<sup>3</sup>, où la présence effective de cette interaction. C'est la manifestation de l'aspect sémantique de la langue dans un énoncé. Il fait apparaître l'intention et les points de vue du sujet parlant, son attitude ou sa position. L'énonciation est

---

<sup>2</sup> Ducrot, Oswald, *Logique, structure, Énonciation*, Paris, Editions Minuit, 1989, p. 169.

<sup>3</sup> Ducrot, Oswald, « *Esquisse d'une théorie polyphonique de l'énonciation* », in : *le dire et le dit*, Paris, les Editions Minuit, 1984, p. 179.

une condition de dédoublement énonciatif, car la présence des deux interlocuteurs est intéressante pour pouvoir identifier les actants de l'énonciation (l'allocutaire et le destinataire).

L'introduction systématique de la notion de polyphonie permet donc de séparer nettement ce qui, dans l'effet que l'on cherche à expliquer tient à une nécessité linguistique (la dualité des destinataires) et ce qui est déterminé par la situation. Mais il reste (...) que la langue elle-même exige la prise en considération de la situation, c'est -à-dire, dans ce cas particulier, qu'elle impose de procéder à une identification des destinataires <sup>4</sup>

En effet, c'est dans la situation d'énonciation que les actes de la langue ont le sens, la langue seule ne peut pas révéler les actes d'allocution sans être émise effectivement dans une situation de communication. Cette dernière fait appel à des signes linguistiques pour arriver à signifier les actes ; c'est pour cette raison que Ducrot lie cette conception sémantique de l'énoncé avec la théorie des actes de langage, il constate que le sens de l'énoncé est lié à son type ou à son caractère exprimé.

« Dire que viens ! (I) à une force illocutoire d'ordre, c'est dire que son énonciation a tel ou tel caractère »<sup>5</sup>

---

<sup>4</sup> Ducrot, Oswald, *Les mots du discours*, Paris, les Editions Minuit, 1980, p. 179.

<sup>5</sup> Ducrot, Oswald, *Logique, structure, énonciation*, op.cit., p.168.

### **3. la polyphonie énonciative: Pour une discipline de la pragmatique sémantique**

La polyphonie s'appuie dans ses fondements théoriques sur une discipline de la pragmatique linguistique et la sémantique pour arriver à interpréter le sens de l'énoncé car; «L'objet de la pragmatique sémantique (ou linguistique) est ainsi de rendre compte de ce qui, est fait par la parole. Pour cela il faut décrire systématiquement les images de l'énonciation qui sont véhiculées à travers l'énoncé »<sup>6</sup>.

C'est une théorie de la pragmatique sémantique dans le sens où, pour Ducrot, la langue est un moyen pour décrire une réalité du monde, mais cette réalité n'est pas objective elle est porteuse d'un sens, l'aspect linguistique de la langue est bien important mais l'utilisation de cet aspect tient plus d'importance; comme nous l'avons vu, Ducrot s'intéresse à la situation d'énonciation dans laquelle les faits de langue arrivent à accomplir l'acte que l'on veut réussir, le sens que l'on veut communiquer. C'est dans cette représentation énonciative et effective de la langue que les actes de langage révèlent le sens de l'énoncé. Dans le cas des énoncés performatifs, l'acte d'énonciation est montré et représenté explicitement, Ducrot parle des cas des énoncés qui portent l'interjection où le sentiment du locuteur est montré.

En effet, il envisage la langue dans sa dimension pragmatique, car cette dernière s'intéresse aux actions produites par la langue dans une situation de communication pour arriver à accomplir un acte de la part d'un locuteur (acte

---

<sup>6</sup> Ducrot, Oswald, *Le dire et le dit*, op.cit., p.174.

locutoire) et son effet sur l'allocutaire (acte illocutionnaire). Ducrot pose que les discours dans leur totalité ont un sens pragmatique ; « (...) il est devenu de plus en plus évidant que tout, ou presque, en ce qui concerne le sens d'un discours, est pragmatique même si l'on s'en tient aux discours les plus simples, composés d'un seul énoncé »<sup>7</sup>. En effet, ils visent à diriger une information à quelqu'un, ils ont toujours une « *valeur illocutoire* »<sup>8</sup> dans une énonciation ; cette dernière oblige le sujet parlant d'agir de telle ou telle manière ou attitude à savoir le sens voulu attribuer dans son discours.

Dans les discours exprimant l'ordre, par exemple, le locuteur adopte une certaine attitude au niveau tonal aussi bien que comportemental simultanément pour arriver à accomplir cet acte de l'ordre. Ce qui revient à dire que la pragmatique prend en considération l'utilisation des faits de langue dans les situations de communication déterminées par le contexte sémantique d'utilisation.

La sémantique de ce fait, est liée à la langue, l'énoncé devra avoir, sans doute dès qu'il se met en une énonciation, un sens à passer, elle a pour but de chercher un sens vériconditionné c'est-à-dire la relation qui s'établit entre ces faits linguistique et la réalité dans laquelle ils sont actualisés.

La théorie polyphonique de Ducrot, est liée à ces deux disciplines linguistiques à travers lesquelles Ducrot arrive à distinguer la présence de plusieurs discours dans un même énoncé car selon lui ;

---

<sup>7</sup> Ducrot, Oswald, « La pragmatique et l'étude sémantique de la langue », in : Letras de Hoje, Estudo do discurso, porte alegre, EDIPUCRS, 1967, p.9.

<sup>8</sup> Kerbrat-Orecchioni, Catherine, *Les actes de langage dans le discours théories et fonctionnement*, Paris, Armand Colin, 2010, p. 22.



L'idée de base est que le sens d'un énoncé est constitué par les superpositions de plusieurs discours élémentaires dont les responsables prétendus, parfois appelés « énonciateur », peuvent être différents du responsables que l'énoncé s'attribue à lui-même, qu'on appelle "locuteur"<sup>9</sup>

Il ya pour Ducrot une sorte de dialogue dans l'énoncé, des voix de différents énonciateurs responsable du sens de cet énoncé.

#### **4. Locuteur/énonciateur, sujet parlant et la double énonciation**

La théorie linguistique de la polyphonie vient contre l'homogénéité du sujet parlant longtemps défendue dans la linguistique saussurienne concernant la dichotomie du signe linguistique.

Pour Ducrot, celui qui parle n'est pas toujours le responsable absolu du point de vue que porte l'énoncé. Le locuteur est généralement celui qui produit linguistiquement un énoncé que Ducrot décrit comme le responsable physique de l'énonciation, c'est celui qui, à sa langue, fait entendre un point de vue qu'il soit le sien ou d'une autre personne, c'est le sujet communicant.

Au niveau même de cette instance du locuteur, Ducrot distingue deux locuteurs, le locuteur L c'est un locuteur en tant que tel, il est le responsable de son énoncé. Et un locuteur qu'il nomme locuteur  $\lambda$  (lambda) c'est un locuteur « complète » il est extérieur de son énoncé. Pour arriver à saisir cette distinction entre ces deux types de locuteur, Ducrot propose l'exemple des

---

<sup>9</sup> Ibid., p.18.

énoncés déclaratifs où le locuteur est considéré comme être extérieur à l'énonciation il est un être du monde. Soit l'exemple donné comme suivant :

« Je suis très heureux »<sup>10</sup>.

Dans cet exemple, le locuteur semble indépendant de l'énonciation, le sentiment du locuteur n'est pas effectif ou sincère.

En revanche dans les énoncés qui portent des interjections, le locuteur y présente explicitement son sentiment. L'énonciation dans ce cas paraît plus éventuelle et plus réelle que dans celle de l'énoncé déclaratif.

Le sentiment, dans le cas des énoncés déclaratifs apparaît comme extérieur à l'énonciation, comme un objet de l'énonciation, alors que les interjections le situent dans l'énonciation elle-même puisque celle-ci est présentée comme l'effet immédiat du sentiment qu'elle exprime<sup>11</sup>.

L'instance de l'énonciateur est considérée chez Ducrot comme le responsable du point de vue, c'est quelqu'un à qui l'on attribue la prise de position que le locuteur fait montrer dans l'énoncé.

J'appelle « énonciateur » ces êtres qui sont censés s'exprimer à travers l'énonciation, sans que pour autant on leur attribue des mots précis ; s'ils « parlent », c'est seulement en ce sens que l'énonciation est vue comme exprimant leur point de vue,

---

<sup>10</sup> Ducrot, Oswald, *Le dire et le dit*, op.cit., p.200.

<sup>11</sup> Ibid., p.200.

leur position, leur attitude, mais non pas, au sens matériel du terme, leurs paroles »<sup>12</sup>.

L'énonciateur est donc pour Ducrot le sujet modal, le point de vue lui appartient. Le sujet parlant est un sujet empirique ou réel de l'énoncé c'est l'auteur de l'énoncé.

## **5. la négation polémique, l'ironie : marqueurs de pluralité énonciative**

La mise en scène de la pluralité énonciative est marquée par des procédés grammaticaux, stylistiques, etc. Par lesquels on arrive à distinguer une superposition des discours ou des voix. Ducrot illustre ce dédoublement énonciatif par des phénomènes linguistiques qu'il a considéré comme foncièrement polyphoniques, à titre d'exemple : les énoncés négatifs où on assiste à une double présence des points de vue:

Je maintiens donc que la plupart des énoncés négatifs (...) font apparaître leur énonciation comme le choc de deux attitudes antagonistes, l'une positive, imputée à un énonciateur E1, l'autre, qui est un refus de la première, imputée à E2 <sup>13</sup>

Ils représentent donc cette polyphonie énonciative des points de vue des énonciateurs au sein de l'énoncé négatif. Ducrot distingue trois types de la négation il cite entre autres :

---

<sup>12</sup> Ibid., p. 240.

<sup>13</sup> Ibid., p. 215.

-*la négation polémique* : où il y en a deux points de vue divergents dans l'énoncé, il s'agit d'une réfutation du contenu positif exprimé par le locuteur L de la part d'un énonciateur E qui conteste et porte un PDV différent de celui-là ce type de la négation présente donc deux instances énonciatives divergentes.

-*La négation métalinguistique* : soit l'exemple donné par Ducrot comme le suivant :

« Pierre n'est pas intelligent, il est génial »<sup>14</sup>

La phrase « il est génial » est considérée comme réponse au PDV donné par le locuteur L à propos de l'intelligence de pierre c'est une réponse à un énoncé posé auparavant par le locuteur étant responsable d'un point de vue.

Outre la négation, Ducrot et, dans lignée de cette approche polyphonique, entreprend le discours ironique en étant un lieu de la superposition des discours. L'ironie est de dire “ le contraire de ce qu'on pense ou de ce qu'on veut faire penser ”<sup>15</sup>. Elle permet au locuteur de faire entendre une voix qui n'est pas la sienne. Le point de vue (PDV) présent dans l'énoncé ironique est une propriété de l'énonciateur et que le locuteur le présente de manière paradoxale comme le décrit Ducrot :

Parler de façon ironique, cela revient, pour un locuteur L, à présenter l'énonciation comme expriment la position d'un énonciateur E, position dont on sait par ailleurs que le

---

<sup>14</sup> Ducrot, Oswald, *Le dire et le dit*, op.cit. , p. 217.

<sup>15</sup> Formilhague Catherine, Sancler- chateau Anne, *Introduction à l'analyse stylistique*, Paris, Nathan, 1991, p. 150.

locuteur L n'en prend pas la responsabilité et bien plus,  
qu'il la tient pour absurde<sup>16</sup>

Car le locuteur sera un être du monde mais il montre ce point de vue implicitement tout en le ridiculisant à sa manière.

## **Conclusion**

La polyphonie linguistique énonciative est une théorie qui justifie l'hétérogénéité du sujet de l'instance du discours, qui pour Ducrot porteuse de différentes voix appartenant aux différents responsables, il distingue entre locuteur, énonciateur et sujet parlant tout en s'appuyant sur des théories énonciatives comme celle de Charles Bally, Benveniste et Genette.

Nous avons évoqué le discours négatif et ironique étant pour Ducrot deux discours polyphoniques par excellence et où ce dédoublement énonciatif est marqué explicitement.

---

<sup>16</sup> Ducrot, Oswald, *Le dire et le dit*, op.cit., P. 211.

***Chapitre IV. Modèle pratique  
des formes dialogiques et  
polyphoniques***

## **Introduction**

Dans ce dernier chapitre, qui est une pratique générale des éléments discutés lors de la théorie, concernant les marqueurs linguistiques dialogiques et polyphoniques dans le roman et leurs diverses dimensions. Nous allons les discuter dans l'analyse.

Nous avons opté pour le «mais » de la concession et l'italique comme deux figures du dialogisme. Quant à la polyphonie linguistique nous avons choisi la négation polyphonique et le discours ironique. Nous nous contentons de prendre ces quatre indices vu la complexité de certains d'autres.

### **1. Marques du dialogisme dans le roman**

#### **1.1. la dimension dialogique de l'italique de certains énoncés dans le roman**

L'italique est une marque typographique marque le plus souvent un discours autre que celui de l'auteur, il s'agit d'un interdiscours ou d'un discours rapporté.

Voici l'énoncé en l'italique dans l'exemple tiré de notre corpus :

-Je suis à deux doigts de bondir sur le chef de la Garde populaire et de lui marcher dessus jusqu'à ce que son corps se confonde avec le parterre. Mais je suis fatigué.

-Mansour, lui fais-je, lorsqu'on n'a rien à rien à dire, on se tait.

- Le général est dépassé...

- Mansour, lui répété-je d'une voix caverneuse qui trahit la fureur en train de sourdre en moi, *Yazik moï vrag moï* avertit le proverbe russe. Ne me force pas à t'arracher la tienne avec une tenaille.<sup>1</sup>

Dans ce fragment on assiste à deux discours différents, l'un celui de l'auteur et l'autre un proverbe russe qui veut dire « ma langue est mon ennemie »<sup>2</sup>. Il s'agit dans cet énoncé d'un dédoublement énonciatif marqué par l'italique pour mettre en exergue le discours d'autrui, l'italique est, pour Jacqueline Authier-Revuz un procédé de représentation du discours de l'autre qui a pour résultant une hétérogénéité montrée.

Cette rencontre entre deux discours différents donne une dimension dialogique à l'énoncé; un dialogue entre les discours marqués par une intertextualité discursive explicite; il s'agit dans ce cas de figure d'un dialogisme interdiscursif, le locuteur a fait recours à une altérité discursive pour donner une signifiante à son discours. L'altérité est de sa part une figure du discours rapporté, marquée dans ce cas par l'italique.

Dans le cas de notre exemple, le proverbe russe a une dimension sémantique dans le discours que locuteur s'en serve pour exprimer un avertissement ou une mise en garde.

Selon Maingueneau, l'italique dans ce cas est pour marquer une modalisation autonymique; pour lui « l'italique de la modalisation

---

<sup>1</sup> Khadra, Yasmina, *La dernière nuit du rais*, Alger, Casbah Editions, 2015, p. 51.

<sup>2</sup> Id



autonymique s'emploie plutôt pour les mots étrangers ou pour détacher une unité sur le fond du texte »<sup>3</sup> ils contribuent dans la signification du texte.

Jacqueline Authier-Revuz parle de modalisation autonymique lorsque le locuteur fait intervenir une parole d'autrui dans son propre discours, il sépare entre eux par des marques linguistiques ou typographiques et l'italique en est une ; comme dans l'exemple donné en haut. Kadhafi étant locuteur-énonciateur marqué par le pronom « je » déictique qui renvoie au locuteur lui-même de l'instance énonciative, s'adresse à Mansour, le destinataire-énonciataire; cette instance discursive est marquée d'une part par l'italique pour produire le sens d'avertissement et pour mettre en garde Mansour et d'autre part le mode d'impératif qui donne au discours une valeur illocutoire.

Cependant, ce discours est considéré comme dialogique car il procède deux sources énonciatives. L'hétérogénéité dans cet énoncé est marquée explicitement par l'italique comme une inscription d'un discours de l'autre qui est décelable dans le discours du locuteur, notons aussi la présence de la négation « ne me force pas à t'arracher tienne avec une tenaille » avec le mode impératif pour donner à l'énoncé une dimension du dialogisme interlocutif, le locuteur est en train d'adresser son discours à un interlocuteur (Mansour).

Le cadre indicatif du discours est marqué par la situation énonciative exprimée par l'énonciateur qui donne une valeur déictique marquée par la présence des deux protagonistes du dialogue, d'un côté et la temporalité de

---

<sup>3</sup> Maingueneau, *Dominique, Manuel linguistique pour les textes littéraires*, Paris, Armand Colin, 2010, P .174.

l'autre côté, en effet on a défini l'instance énonciateur dans le cadre de la praxématique comme suivante: « nous comprenons par l'énonciateur l'instance à partir de laquelle l'énoncé est actualisé au sens modal et déictique »<sup>4</sup>(Bres, Vérine. 2002 : 163) c'est à partir de lui et les différentes autres conditions qu'on arrive à la production du sens dans l'énoncé.

D'après cette distinction au sein de l'énoncé des différents discours et instances énonciatives; nous arrivons à distinguer deux sources énonciatives tout en prenant comme modèle d'analyse les démarches des linguistes praxématiques (Bres, Nowakowska, Vérine, Authier-Revuz et autres) que nous la présenterons comme suivante :

-L'énoncé [E] un énoncé enchâssant, « Mansour, lui répété-je d'une voix caverneuse qui trahit la fureur en train de sourdre en moi, *Yazik moï vrag moï* avertit le proverbe russe » assumé par l'énonciateur E<sub>1</sub> (Kadhafi)

-l'énoncé [e] un énoncé enchâssé dans l'énoncé [E] c'est le deuxième énoncé «*yazik moï vrag moï* » assumé de sa part par l'énonciateur E<sub>1</sub>.

Deux discours différents mais assumés par un même locuteur-énonciateur (Kadhafi). Dans le cadre de la praxématique, l'énoncé dialogique fait entendre une autre voix que celle de l'énonciateur [E] ; « le dialogisme est donc envisagé comme l'interaction de deux discours(ou plus) qui se manifeste au niveau énonciatif par l'identification de la voix d'un énonciateur autre(e) que

---

<sup>4</sup> Biardzka, Elzbieta, Cumul de marques du dialogisme dans le discours direct de DERLEMIEN. Un colloque international, dialogisme, langue, discours, Montpellier, 2010.

celle de l'énonciateur principal[E] »<sup>5</sup>, la forme interactionnelle est explicite dans cet énoncé.

Voyons la suite de l'italique dans l'exemple suivant :

Soudain, le cheikh se réveille et son regard se fonde sur moi tel un rapace .*Pourquoi ne récites-tu pas avec tes camarades ? Qu'as-tu fait de ta planchette ? Aurais-tu renoncé à ta religion, espèce de chien ?* hurle-t-il en se soulevant dans un geysier d'indignation. À la manière de Moïse, il jette au sol sa perche qui se transforme aussitôt en un épouvantable serpent noir, frémissant de toutes ses écailles, la langue fourchue semblable à une flamme jaillissant des enfers<sup>6</sup>.

L'italique dans ce fragment de texte représente un acte d'énonciation du cheikh rapporté par le locuteur (Kadhafi) de manière directe, il s'agit donc du discours direct (DD). Le cheikh s'adresse à Kadhafi d'une manière interrogative et blâmable. Kadhafi rapporte le discours du cheikh dans son discours tel qu'il est. L'auteur marque cette interaction discursive par l'italique désignant le discours d'autrui. Il s'agit alors du dialogisme interdiscursif ; un discours enchâssant un autre. En effet Véronique appelle un enchâssement énonciatif dans le cas du DD car, pour lui, le discours direct est une marque explicite marquant le dialogisme interdiscursif.

Dans notre exemple ; le discours rapporté direct DD est une forme de dialogue entre l'énonciateur du DD c'est le discours cité celui du (cheikh) et celui du destinataire (Kadhafi) dans son discours citant, il a un aspect modal

---

<sup>5</sup> Dufour. F., « le paragraphe, un signal du dialogisme ? », in : Bres. J, Nowakowska. A, Sarale. J.M, Sarazin. S, *Dialogisme : langue, discours*, Bruxelles, Editions scientifiques internationales, 2012, p. 154.

<sup>6</sup> Khadra, Yasmina, op. cit., p. 67.

car il est marqué par le « tu » du destinataire et le « moi » de celui qui rapporte son discours. Cette modalité se voit aussi dans l'attitude par laquelle Kadhafi rapporte le discours de son cheikh, une représentation assez atroce vis-à-vis de sa la manière. Alors cette interaction entre les énonciateurs du discours donne une orientation interlocutive au discours.

Selon la démarche d'analyse du DD faite par Vérine, nous proposons l'analyse de cet enchâssement comme ainsi : dans un premier lieu il faut distinguer entre l'énoncé enchâssant (E<sub>1</sub>) assumé par un énonciateur [E<sub>1</sub>] qui est tout le discours dans lequel il se trouve l'énoncé enchâssé (e<sub>1</sub>), l'énoncé secondaire ; « soudain, le cheikh se réveille...jaillissant des enfers » et un énoncé enchâssant c'est celui rapporté par le locuteur L<sub>1</sub> : « *Pourquoi ne récites-tu pas avec tes camarades ? Qu'as-tu fait de ta planchette ? Aurais-tu renoncé à ta religion, espèce de chien* ». Dans ce type des discours dialogiques on assiste à une multiplicité des sources énonciatives; en effet, selon Vérine toujours, dans chaque énoncé dialogique dans le cas du discours direct, il y a un dédoublement marqué ainsi : « il y a deux énonciateurs : E<sub>1</sub> et (e<sub>1</sub>) /deux locuteurs L<sub>1</sub> et l<sub>1</sub>, deux énonciataires E<sub>2</sub> et e<sub>2</sub> / deux interlocuteurs L<sub>2</sub> et l<sub>2</sub> ». <sup>7</sup>

Dans l'énoncé cité, il y a un double rôle joué au sein du discours par l'énonciateur (Kadhafi) le responsable des deux discours en étant un énonciateur, un locuteur et un énonciataire. C'est un énonciateur E<sub>1</sub> de l'énoncé (e<sub>1</sub>) citant et (e<sub>2</sub>) cité car c'est celui qui les rapporte il est donc le

---

<sup>7</sup> Vérine, Bertrand, « dialogisme interdiscursif et interlocutif du discours rapporté : jeu sur les frontières à l'oral » : *Dialogisme, polyphonie : Approches linguistiques*, Bruxelles, 2005, de boeck Duculot, p. 189.

locuteur L<sub>1</sub> ; dans l'énoncé cité (e<sub>2</sub> il devient un énonciataire E<sub>2</sub> assumé par l'énonciateur (e<sub>1</sub>) et un interlocuteur L<sub>2</sub> marqué par le pronom « tu » cet acte est lui adressé de la part du cheikh qui est le locuteur L<sub>1</sub> et l'énonciateur (e<sub>2</sub>). Il y a donc une alternance entre les énoncés et les énonciateurs.

Ce qui donne aussi un caractère dialogique à ce fragment discursif ce sont ces énoncés interrogatifs du discours enchâssant que (e<sub>2</sub>) les prend de manière interrogative vis-à-vis du destinataire E<sub>1</sub>, suite de questions qui lui sont dirigées de manière rétorquable et dédaigneuse de la part du cheikh. La description qu'a donnée le locuteur à propos de cette scène « épouvantable » dans ce laps du temps de rêve montre que Kadhafi est en train de se rappeler un moment de sa vie d'enfance qui s'est réanimé dans ce rêve.

L'auteur dans ce texte fait référence à un verset coranique dans la manière dont il décrit le comportement du cheikh à celle de Moïse « à la manière de Moïse, il jette au sol sa perche » quand il a jeté les planchettes sur le sol courroux. La temporalité du discours donne un aspect modal de l'énoncé enchâssant, le présent de l'indicatif, et dans l'énoncé enchâssé (le présent de l'indicatif, le conditionnel, le passé composé) cela donne plus de réalité à l'énoncé ainsi que les pronoms personnels qui donne une forme déictique à l'énoncé.

La modalité du locuteur est marquée dans cet énoncé explicitement par des indices directs comme la comparaison et la métaphore c'est le modus que porte l'énonciateur par rapport à son énoncé quand il a décrit le comportement de son cheikh et la manière dont il enseigne le coran ; une autre modalité exprimée dans l'énoncé c'est l'interrogation directe.

Ce texte est en dialogue avec d'autres textes (le texte coranique dans ce cas de figure). Alors le texte révèle qu'il y a une pluralité des marques de la dualité énonciative qui constitue le texte, dans chaque énoncé il y a une voix qui le perce et qui représente un point de vue du locuteur.

Le rêve est une période dans laquelle l'énoncé est proféré, une manière par laquelle l'auteur arrive à épouser intimement la pensée de son personnage ; entrer dans son inconscience la plus profonde.

Pour conclure cette analyse du discours rapporté mentionnée par l'italique il faut rappeler que les formes marquées de l'hétérogénéité montrée, comme le cas de nos deux exemples donnés, ont pour but de donner une certaine crédibilité discursive ; Jacqueline Authier-Revuz souligne que,

Les formes de l'hétérogénéité montrée renforcent, confirment, assurent ce « je » par une spécification d'identité, *en donnant corps au discours\_* par la forme, le contour, les bords, les limites qu'elles lui dessinent\_ et *en donnant figure au sujet énonciateur\_* par la position et l'activité métalinguistique qu'elles mettent en scène.<sup>8</sup>

Elles laissent apparaître « l'autre » dans l'énoncé. Cela signifie que la présence de l'autre dans l'énoncé est marquée explicitement ; ce qui laisse voir deux discours de différentes sources énonciatives.

---

<sup>8</sup> Authier-Revuz, Jacqueline, « Hétérogénéité(s) énonciative(s) », in : langage, persee, 1984, p. 107.

## **1.2. la dimension dialogique de l'énoncé concessif : exemple du connecteur «Mais ».**

Parmi les connecteurs grammaticaux qui donnent à l'énoncé un aspect dialogique et polyphonique ; le « mais » concessif. Nous avons choisi d'en parler car il a été évoqué dans les recherches portant sur le dialogisme de l'approche praxématique et dans le sillon de la théorie polyphonique ducrotienne pour montrer comment le « mais » arrive à contribuer une dimension dialogique dans l'énoncé. Voici l'exemple tiré de notre corpus comme modèle d'analyse :

-les gens ne vous critiquaient pas en public, frère Guide. Nos services avaient des oreilles partout. Je n'ai entendu dire que du bien à votre sujet. D'ailleurs je n'aurais permis à personne de vous manquer de respect.

- Mes services étaient sourds et aveugles. Ils n'ont rien vu venir.

Désorienté, il se met à se triturer les mains.

-D'accord, admetts-je. Les gens se taisent en public. C'est normal. Mais les langues se délient en privé. À moins que tu ne sois atteint d'autisme, tu as dû entendre, ne serait-ce qu'une fois dans ta vie, un proche, un cousin, un oncle dire du mal de moi<sup>9</sup>.

Les linguistes de la praxématique comme Nowakowska et autres admettent qu'il y a plusieurs marques syntaxiques ancrées dans les énoncés et qui relèvent du dialogisme, nous citons entre autres les énoncés qui portent un mais concessif ; chemin faisant dans le processus d'analyse d'Aleksandra

---

<sup>9</sup> Ibid., p. 24.

Nowakowska et d'autres travaux inscrits dans l'approche de l'analyse textuelle et pragmatique.

Le mais tout d'abord est un des conjonctions de coordination qui sert à structurer le texte et lier les unités textuelles pour lui donner une cohérence, il est aussi utilisé pour créer un rapport d'opposition entre les différentes parties et propositions du texte où il y a deux entités linguistiques et sémantiques ; en outre, le mais peut dans d'autres cas jouer le rôle d'un connecteur argumentatif, que nous allons le voir dans l'analyse faite sur le cas de Mais dans l'énoncé choisi.

Le mais de la concession porte une valeur dialogique qui met en scène deux énoncés et deux énonciateurs  $E_1$  c'est celui qui rapporte les paroles des deux énoncés enchâssant (E) et enchâssé (e) et un énonciateur  $e_1$  à qui l'on argumente le point de vue de l'énoncé enchâssé (e).

Dans le cas de notre exemple qui s'agit d'un dialogue entre le personnage principal du roman et son serviteur Moustafa, cet énoncé porte sur la réaction du peuple libyen à propos de Kadhafi, ses faits et le regard que portent les autres envers lui, Moustafa donne des réponses à ses questions mais et Kadhafi ne semble pas être convaincu par ses réponses et ses arguments. Kadhafi  $E_1$  porte un accord partiel vis-à-vis de la réponse de l'énonciateur ( $e_1$ ) "Moustafa" dans l'énoncé précédant de l'énoncé émis par Kadhafi il est modalisé par l'adverbe « d'accord ». L'énonciateur  $E_1$  Kadhafi s'assimile à l'énoncé (e) son allocutaire mais il change son point de vue en avançant un autre comme un argument plus fort que le premier. Notons que le mais dans cet énoncé est argumentatif ; en effet, selon Ducrot



et Anscombe il y a deux types d'utilisation de « mais », il y a un mais de réfutation et le mais argumentatif.

Kadhafi fait dialoguer son interlocuteur Moustafa qui semble avoir peur devant ses questions à propos du peuple de Benghazi et plus particulièrement ceux qui sont contre le régime de Kadhafi. Ce dernier anticipe des réponses à ses questions ; cette anticipation marquée par l'argument dans l'énoncé (e) sous forme de réponse suggérée et confirmée. Donc c'est un argument face à une proposition ou réponse avancée par l'énonciateur e2.

L'anticipation des réponses entre les interlocuteurs est un caractère typique du dialogisme interlocutif dans le sens où l'énonciateur avance la réponse imaginée de la part de son interlocuteur.

Ducrot et dans la théorie de la polyphonie linguistique envisage l'énoncé introduit par le mais comme argumentatif où il y en a un argument contre un autre argument, pour lui ; « l'expression P mais Q présuppose que la proposition P peut servir d'argument pour une certaine conclusion r et que la proposition Q est un argument qui annule cette conclusion »<sup>10</sup> ; le locuteur donne plus d'intérêt à la proposition Q étant la plus justificative de P et qui l'argumente fortement même s'il accorde la validité de P.

Kadhafi dans son discours fait parler son énonciataire non pas par ignorance mais pour confirmer l'idée qui hante son esprit à propos de ce qu'on dit de lui.

---

<sup>10</sup> Ducrot, Oswald, *Les mots du discours*, Paris, Les Editions Minuit, 1980, P. 97.

La dimension contextuelle que donne le *mais* à l'énoncé est évidente dans la mesure où les énonciateurs sont en train de se dialoguer, de s'argumenter et de chercher dans l'esprit de l'autre une conclusion qui mène à la réponse dans l'esprit de l'autre. Cet énoncé alors fait entendre deux voix différentes, à travers la voix de Kadhafi et son discours qui présuppose la présence d'un autre discours à qui il répond et juge sa véracité.

L'hétérogénéité de l'énoncé est marquée donc, au niveau structural, par ce *mot du discours* «*mais*» qui marque à la fois les différentes voix qui entrent en interaction discursive, argumentative et la dimension sémantique attribuée à l'énoncé, le *mais* est aussi un terme pour marquer une certaine modalité exprimé par l'énonciateur E<sub>1</sub> à l'égard de l'énoncé (e) voire même de son énoncé qui semble être pour le lui le plus fort et plus convaincant.

## **2. Modèle pratique de la polyphonie linguistique.**

### **2.1. L'exemple de la négation polémique**

Lors de notre travail de la partie théorique nous avons parlé de la négation et de l'ironie, deux lieux d'une inscription polyphonique dans un énoncé. La négation se pose dans le discours comme deux points de vue s'opposant l'un à l'autre. Un énoncé négatif met en lieu une phrase P niée par la négation en présupposant une autre qui l'affirme et qui est un présupposé Q; infirmation d'un PDV présupposé comme vrai.

Prenons un exemple du roman comme suivant :

- Je ne connaîtrai pas ton sort, Hussein. Mon destin est entre mes mains. Et Dieu aussi.

- Dieu n'est avec personne. N'a-t-il pas laissé mourir son fils sur la croix ?il ne viendra pas à ton secours. Il te regardera crever comme un chien sous les éboulis. Et quand tu rendras ton âme, il ne sera même pas là pour l'accueillir. Tu erreras dans le noir, comme moi, jusqu'à ce que tu deviennes une ténèbre parmi les ténèbres<sup>11</sup>.

L'énoncé comporte une négation (ne...personne) qui sert à nier une pensée ou un point de vue qui précède que O. Ducrot a nommé un présupposé. Dans l'approche polyphonique, la négation dite polémique sert à nier un point de vue positif avancé dans un énoncé. Dans cet exemple donné nous constatons qu'il y a une sorte de dialogue polémique entre deux interlocuteurs ; en effet, le Locuteur met en scène deux énonciateurs, pour ainsi prendre les mots de Ducrot, E1 et E2 qui représente Kadhafi comme énonciateur E1 et Saddam Hussein un énonciateur E2. Le premier assume l'énoncé présupposé et le deuxième l'énoncé négatif qui nie entièrement le premier et qui le considère comme faux pour arriver à une conclusion de l'énoncé 1 ; l'interprétation polyphonique de l'énoncé se fait ainsi ;

-E1 = Dieu est avec moi qui se considère comme le PDV1 assumé par un locuteur  $\lambda$ .

-E2= Dieu n'est avec personne ; PDV2

-L= s'assimilant à E2 semble interne dans l'énoncé et partage le point de vue de celui de E2.

---

<sup>11</sup> Khadra, Yasmina, op. cit., P.139.

La relation entre les deux énonciateurs semble polémique voire argumentative dans le sens où le PDV<sub>2</sub> avancé par E<sub>2</sub> (Saddam Hussein) est un argument qui vient contre le premier point de vue assumé par Kadhafi qui se croit messianique, et que Dieu va lui sauver la vie dans les derniers moments avec un miracle. Il réfute complètement son opinion.

La négation est infirmative et suivit d'un autre argument ; « n'a-t-il pas laissé mourir son propre fils sur la croix ?... » Il s'agit d'une interrogation ; en d'autres termes un énoncé interro-négatif avancé par l'énonciateur E<sub>2</sub> comme un deuxième PDV pour confirmer son premier point de vue, c'est une preuve à son dire par rapport au dit de E<sub>2</sub>.

La voix du E<sub>2</sub> est une personne qui a subi le même sort que celui de Kadhafi, il lui affirme sa fin comme lui et comme tout les tyrans qui ont tous été tués par ses ennemis. La voix de Saddam est marquée par le « moi » de l'énonciateur E<sub>2</sub> qui se réfère à lui et le « tu » renvoie au Kadhafi un interlocuteur. La phase déclarative « tu erras dans le noir, comme moi, jusqu'à ce que tu deviennes une ténèbre parmi les ténèbres » a une dimension pragmatique dans l'énoncé ; il s'agit d'une phrase affirmative qui soutient et confirme le PDV<sub>1</sub> de E<sub>2</sub> qui a une valeur illocutoire dans l'énoncé, l'utilisation du futur simple dans la but de confirmer l'acte de parole et ainsi pour donner une certaine réalité à l'acte d'une fin inéluctable de Kadhafi qui se prend pour quelqu'un de mégalomane et une personne d'une capacité miraculeuse .

Le positionnement des énonciateurs, par rapport à leurs points de vue exprimés par les pronoms tu et moi montrent le PDV de chacun d'eux,

attribut à cet énoncé une forme dialogique où il y a une superposition des voix exprimées au prime abord par la négation de type polémique et qui laisse faire entendre une pluralité des points de vue argumentant l'un l'autre, c'est-à-dire une présence de deux différentes instances énonciatives qui s'expriment au sein de l'énoncé d'où cette polyphonie des voix qui orchestre l'énoncé.

## **2.2. Le cas de la négation métalinguistique**

Prenons un autre type de la négation qui se considère pour Ducrot comme polyphonique, il s'agit de la négation métalinguistique donné dans cet extrait suivant :

-peut -être, mais je ne suis pas encore mort.

J'ai la force de me battre et de retourner la situation à mon avantage. Je ne finirai pas comme toi. Mon trône me réclame, et dans moins d'une semaine, on célébrera ma victoire, et plus personne ne haussera le ton devant moi.

-On ne célèbre pas le vent. Là où il se déclare, il ne fait que passer. Ce qu'il emporte importe peu, ce qu'il laisse derrière lui sera effacé par le temps.

- je ne suis pas le vent. Je suis Mouammar Kadhafi !<sup>12</sup>

Pour Ducrot, l'usage dans un énoncé la négation métalinguistique il faut distinguer deux instances énonciatives qui prennent en charge l'énoncé positif qui appartient à un locuteur L (Saddam Hussein) c'est celui à qui l'on attribut le PDV<sub>1</sub> en s'adressant au destinataire (Kadhafi) qui devient un énonciateur E<sub>1</sub> et qui prend en charge l'acte d'énonciation effectif de l'énoncé

---

<sup>12</sup> Ibid., p.139, 140.

négatif posé. Ducrot appelle une négation « métalinguistique » ; « [...] une négation qui est le rejet d'une affirmation préalable. Elle est destinée à montrer que l'énonciation accomplie en utilisant la phrase positive est, pour raison ou pour une autre, hors de propos »<sup>13</sup>.

La négation métalinguistique a une valeur corrective, en effet elle rejette un point de vue présupposé et asserté par le locuteur que l'énonciateur refuse et il le corrige ; c'est le cas dans notre exemple (je ne suis pas le vent, je suis Mouammar Kadhafi !) cet énoncé présuppose un énoncé sous-jacent du type par exemple un locuteur lui dit (tu es un vent) Kadhafi dans l'énoncé qui suit est en train de donner une autre formule de l'énoncé précédent avancé par Saddam qui, de manière implicite lui compare au vent ; cela attise une colère chez Mouammar Kadhafi qui a rétorqué le dire du locuteur.

Alors la négation dans un énoncé joue un rôle rhétorique dans le sens où Kadhafi nie un point de vue porté sur lui et non pas seulement de la part de son interlocuteur mais aussi pour la collectivité qui critique en lui son caractère et ses faits, d'ailleurs il le sait et le nie car il se croit toujours raisonnable et justifie ses actes par rapport à son peuple comme légitime qu'ils ont désobéi leur père. Il se prend pour un père de la Lybie qui a fait de son peuple un libertin et lui a donné toutes les opportunités d'une vie meilleure que celle d'antan.

Cette négation se caractérise par une certaine force ou une « exhaustivité » dans la terminologie rhétorique et que Ducrot appelle « loi d'exhaustivité » lorsque le locuteur est en train de décrire une vérité

---

<sup>13</sup> Ducrot, Oswald, *Les échelles argumentatives*, Paris, Editions Minuit, 1980, p.28.

énonciative et cette vérité implique une présence de ces conditions de vérité énonciative marquée par *hic* et *nunc* donnant à l'énoncé une valeur argumentative quand le locuteur arrive à réaliser ces conditions comme par exemple lorsqu'il s'agit d'une affirmation du locuteur, comme le cas de notre exemple, Kadhafi s'affirme et avec force marquée par le « je » et le présent de l'indicatif, alors l'énoncé est ancré dans la situation d'énonciation. Ceci donne une force au point de vue de l'énonciateur.

### **3. Les dimensions pragmatiques et argumentatives de la négation polyphonique dans le roman**

L'énoncé posé (négatif) donne une réalité à l'énoncé positif (présupposé), car cette négation révèle de manière implicite que l'énonciateur est en train de répondre à un propos ou une proposition qui semble affirmative et que l'énonciateur la rejette violemment.

L'énonciateur s'identifie au sujet parlant dans la mesure où l'acte de parole semble accomplir un certain acte illocutionnaire marqué par le pronom « je » qui se réfère à l'énonciateur même (autoréférentiel) et qui se confirme par rapport à l'autre, il a une valeur déictique dans l'énoncé il est un être discursif.

La réalisation de l'énoncé semble être faite au moment de l'énonciation, ainsi que le type exclamatif de cette phrase, il s'agit donc d'un énoncé performatif explicite qui a un sens dans l'énoncé qui exprime la négation et donne un statut pragmatique pour ainsi dire à l'énoncé. L'élément subjectif a une valeur importante dans ce discours tant que le locuteur est en train

d'argumenter et de justifier son point de vue subjectif qui lui concerne, car le discours est lui est dirigé donc il doit se défendre.

D'un point de vue argumentatif, la négation métalinguistique et polémique sont parmi des procédés argumentatifs par lesquels on conteste, on réfute on rectifie un argument, un discours ou une pensée avancé par quelqu'un pour arriver à une conclusion(r). Pour Moeschler, toute une réfutation relève de l'argumentation qui a pour une finalité assertive dans l'énoncé comme le montre l'exemple donné ; Kadhafi réfute une proposition tout en avançant un argument justifié. C'est dans cette optique que nous pouvons parler de la réfutation argumentative, une réfutation suivie d'une réponse et qui se fait avec la négation modale.

Par conséquence la réfutation est définie comme «Le type d'acte de langage réactif de l'interlocuteur (on parlera dès à présent d'énonciataire) exprimant son désaccord et ayant pour objet des contenus présentés sur le mode de l'assertion»<sup>14</sup>. Alors d'après ce qui est dit dans cette citation nous constatons alors que la négation qu'elle soit polémique ou métalinguistique elle fait parti donc des actes de langage, c'est un acte de langage car elle accomplit un acte illocutoire dans le discours ; la force illocutoire est marquée dans l'énoncé ; notons aussi que la réfutation est une caractéristique principale du discours polémique qui se fait avec la négation.

La négation métalinguistique donne donc un aspect polyphonique à cet énoncé car elle permet, selon Moeschler ; « d'annuler explicitement les

---

<sup>14</sup> Roulet, Eddy, « *Le discours polémique, études de linguistique appliquée* », in, l'analyse de conversations authentiques, Paris, Didier ERUDITION, 1981, p.42.



présupposés de l'énoncé positif correspondant et d'offrir explicitement là aussi un effet majorant »<sup>15</sup>. Cette annulation se fait explicitement par la reprise des mots du locuteur de l'énoncé précédent par l'énonciateur E (Kadhafi) dans son énoncé en le niant avec les morphèmes négatifs comme le montre notre exemple, Kadhafi utilise le (ne ...pas) pour nier l'énoncé de Saddam Hussein qui peut être formulé ainsi « tu es un vent » et donner un autre énoncé qui une réponse autre de l'énoncé premier.

La négation métalinguistique se distingue de la négation polémique alors par le fait que la première contredit l'énoncé positif (posé) Kadhafi E<sub>1</sub> contredit et se défend explicitement et avec effet marqué par le type exclamatif l'énoncé positif de l'énonciateur E<sub>2</sub> en le corrigeant donc le locuteur est présent explicitement dans l'énoncé. Tandis que dans la négation polémique le présupposé n'est pas représenté effectivement et ne le contredit pas, Saddam Hussein ne contredit pas le premier exemple les propos de Kadhafi qui est sous-jacent mais il le rejette. En effet les linguistes dans un cadre de la pragmatique Ducrot (1984), Moeschler (1992) et autres considèrent la négation métalinguistique comme un type la négation polémique.

#### **4. L'ironie: pour une analyse polyphonique.**

L'ironie est de sa part un indice polyphonique, pour Ducrot, c'est un lieu où le locuteur L dit le contraire de ce qu'il énonce. Il présente le point de vue de l'énonciateur E, qui prend l'énoncé de celui-ci de manière ridicule.

---

<sup>15</sup> Moeschler, Jacques et Reboul, Anne, *Dictionnaire encyclopédique de pragmatique*, Paris, Editions du seuil, p. 300.

L'énoncé ironique alors « fait entendre une autre voix que celle qu'il énonce »<sup>16</sup>. Nous allons voir donc à partir d'un exemple d'un discours ironique tiré du roman la Dernière nuit du raïs notre corpus :

Le commandant écarte les bras :

-Pour rien au monde je n'aurais manqué ça. Quelle image, quelle morale ! L'homme qui croyait chevaucher les nuages est pris au piège dans une vieille canalisation ...C'est le retour aux sources, frère Guide. Tu es né d'une crotte de dromadaire et tu vas crever dans ta propre merde...Amr, hurle-t-il à l'adresse d'un compagnon, sors ton portable et filme-moi cette exceptionnelle tombé de rideau<sup>17</sup>.

Le texte qui fait illusion à des expressions ironiques ou le texte dans son entier est marqué par un ton ironique. Le texte décrit la scène de la dernière nuit de Kadhafi, la scène de sa torture auprès d'un commandant et ses compagnons qu'on lui a capturé et le tué après des fuites perpétuelles.

La retrouvaille était pour eux une action prodigieuse car on a retrouvé enfin le tyran !un moment tant attendu celui qui se croit messianique et fabuleux est maintenant se trouve nez à nez avec la mort. Le commandant est ébahi par cette image de Kadhafi qu'il ironise et le traite pour un immonde, une risée.

L'ironie est flagrante dans toutes les lignes du texte « quelle image, quelle morale ! » une intonation qui marque l'étonnement satirique de l'image de Kadhafi par le commandant. Ainsi l'expression ; « tu es né d'une crotte de

---

<sup>16</sup> Sarfati, Georges-Elia, Paveau, Marie-Anne, *Les grandes théories de la linguistique de la grammaire comparée à la pragmatique*, Paris, Armand Colin, 2014, p. 179.

<sup>17</sup> Khadra, Yasmina, op.cit., 198.

dromadaire et tu vas crever dans ta propre merde » qui marque les paroles du commandant qui se moque de Kadhafi. L'ironie dans ce fragment discursif présente une superposition des voix, en effet l'effet de l'exclamation laisse entendre une voix outre de celle du locuteur (un autre énoncé que celui du locuteur) c'est celle de l'énonciateur à qui l'on attribut le point de vue ; voyons cet énoncé :

«Quelle image, quelle morale !»

Dans l'énoncé cité, l'acte ironique se voit dans la manière dont le locuteur L (Kadhafi) reprend les paroles de son énonciateur E qui s'assimile avec le commandant dans cet énoncé, il prend la responsabilité du point de vue absurde et ridicule de son allocutaire qui lui dirige la parole donc il est en train de mimer le commandant. Cet énoncé est marqué par le caractère exclamatif qui attribue une intonation à l'énoncé ; cette intonation énonciative qui semble sérieuse et vengeasse face à cette situation dramatique, car l'expression « quelle morale ! » exprime une certaine conclusion r explicite de cette fin de tyran, une fin considérée comme leçon à apprendre car celui qui tue sera tué un jour.

L'effet ironique de cet énoncé est apparu comme un partage des points de vue de celui du locuteur et de l'énonciateur de cette scène à la fois tragique et comique de Kadhafi. Il l'a décrit par l'expression « cette tombée de rideau » qui marque la fin d'une scène de théâtre, la fin de l'histoire de Kadhafi. Ce dernier est en train de s'identifier avec l'énonciateur et le point de vue qu'il porte car il présente lui-même une description qui semble tragique de sa situation et de la réaction de son peuple envers lui.

## **Conclusion**

Nous sommes arrivé donc, à partir de cette analyse discursive de ces différents marqueurs linguistiques et typographiques, à voir le fonctionnement de chacun d'eux, leur activité dialogique, les différentes dimensions d'effet pragmatique et argumentatif qu'ils attribuent à l'énoncé et les différentes sources énonciatives responsables des points de vue qui s'expriment dans l'énoncé.

# *Conclusion générale*

## ***Conclusion générale***

Pour conclure cette étude sur laquelle porte notre travail de recherche qui s'inscrit dans le domaine de l'énonciation et axé plus particulièrement sur deux théories qui se trouvent au cœur de la linguistique moderne et s'imprègnent des travaux de Bakhtine ; la polyphonie et le dialogisme, deux termes clés de cette analyse consacrée dans le quatrième chapitre comme une pratique qui englobe et éclaire notre but de cette recherche.

Nous avons choisi ces deux concepts comme des outils linguistiques qui se considèrent, lors d'une analyse discursive de certaines figures dialogiques et polyphoniques, comme formes énonciatives dans notre roman corpus «*La dernière nuit du Raïs* » de Yasmina Khadra.

Nous avons constaté au cours de notre travail théorique que le dialogisme ; approche linguistique de large influence ; c'est dans l'approche praxématique qu'on assiste à cet éventuel développement; en effet, elle cherche, à travers l'analyse textuelle, à justifier les structures syntaxiques et sémantiques des énoncés. Le rapport dialogique et les effets macrotextuels qui influencent le microtexte des énoncés.

La polyphonie linguistique énonciative; une théorie de la sémantique pragmatique qui elle-même cherche, à travers les faits de langue, les différentes voix qui s'expriment dans l'énoncé. En effet, nous sommes arrivé à voir que chacune de ces théories, part du même postulat, celui de l'hétérogénéité énonciative qui conteste le principe de l'unicité du sujet parlant.

La polyphonie de Ducrot pose qu'un énoncé peut avoir plusieurs points de vue de différentes instances énonciatives d'où cette idée de dialogue interne entre ces voix. Tandis que le dialogisme s'occupe de cette rencontre des discours des différentes sources énonciatives au sein d'un énoncé ou d'un texte.

Nous avons vu lors du choix de certains marqueurs linguistiques et typographiques qui dénotent cette « dialogisation interne » dans certains énoncés, à titre d'exemple ; l'italique, marque le discours de l'autre, et qui a pour but la crédibilité discursive que donne au texte ou au discours. Ainsi le cas dans les différentes parties du texte. L'auteur est en train de s'appuyer sur les discours des autres pour pouvoir être proche d'une vérité voulue transmettre, il l'utilise comme une preuve de son discours. Cela donne un caractère dialogique au roman.

Outre l'italique, l'énoncé concessif est considéré comme dialogique, il relève du dialogisme dans la mesure où il représente deux voix ou points de vue différents au sein de l'énoncé. La concession, et comme nous l'avons vue, est une forme argumentative, ceci confirme notre hypothèse posée au début du travail.

L'argumentation est aussi présente dans les formes polyphoniques, la négation polémique et métalinguistiques, pour mettre en scène ces voix opposantes l'une à l'autre. Le caractère polyphonique de ces énoncés négatifs nous emmène à distinguer les différents points de vue dans l'énoncé et leurs responsables énonciatifs ainsi que la dimension pragmatique qu'elles attribuent à l'énoncé.

Nous sommes arrivé aussi à analyser le discours ironique voir, lieu d'inscription polyphonique et les différences entre locuteur énonciateur et la charge sémantique qu'elle donne à l'énoncé au roman.

La raison donc de ces deux choix des formes énonciatives répond à la thématique du roman, à l'objectif de l'auteur pour donner un point de vue et passer une idéologie, cette idéologie est marquée par certaines structures syntaxiques que nous avons vues au niveau des deux formes.

La finalité de cette recherche est atteinte, car nous sommes arrivé à confirmer nos hypothèses de cette recherche et voir comment ces formes énonciatives sont adaptées du point de vue linguistique.

Pour finir notre recherche, nous nous sommes donc pris par la nouveauté de ces deux théories ainsi que le domaine dans lequel elles s'inscrivent, de ce fait, nous espérons qu'elles nous initieront à d'autres théories florissantes plus tard dans d'autres travaux de recherche.

Nous espérons aussi qu'il y aura d'autres travaux consacrés à ce domaine énonciatif vu la richesse théorique qu'il porte et continuer cette recherche de l'hétérogénéité énonciative que nous ne l'avons pas abordée dans sa totalité vu l'insuffisance du temps.



# *Références bibliographiques*

## Ouvrages consultés :

- Benveniste, E., *Problèmes de linguistique générale, Tom I*, Paris, Gallimard, 1966, p.259, 262.
- Benveniste, E., *Problèmes de linguistique générale, Tom II*, Paris, Gallimard, 1974, P.80, 82.
- Ducrot, O., « Esquisse d'une théorie polyphonique de l'énonciation », in : *le dire et le dit*, Paris, Editions minuit, 1984, p.179, 174, 200, 240, 215, 217, 211.
- Ducrot, O., *Les mots du discours*, Paris, Editions minuit, 1980, p.179.
- Ducrot, O., *Les échelles argumentatives*, Paris, Editions de minuit, 1980, P.28.
- Ducrot, O., *Logique, Structure, Enonciation, Paris*, Editions minuit, 1989, p.159, 169.
- Formilhague C., Sancler-Chateau, A., introduction à l'analyse stylistique, Paris, Nathan, 1991, P. 150.
- Kerbrat-Orecchioni, C., *L'énonciation de la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin, 2009, p.34, 36, 39, 46, 49.
- Kerbrat-Orecchioni, C., *Les actes de langage dans le discours théorie et fonctionnement*, Paris, Armand Colin, 2010, p. 22.
- Maingueneau, D., *Les termes clés pour l'analyse du discours*, Paris, Editions du seuil, 1996, p.77, 88.
- Maingueneau, D., *Manuel linguistique pour les textes littéraires*, Paris, Armand Colin, 2010, p.174. Ono, AYA, *La notion d'énonciation chez Emile Benveniste*, Limoges, Lambert-Lucas, 2007, p. 32, 31.
- Ono, A., *La notion d'énonciation chez Emile Benveniste*, Limoges, Lambert-Lucas, 2007, p. 32, 31.
- Sarfati, G-E., et Paveau, M-A., *Les grandes théories de la linguistique de la grammaire comparée à la pragmatique*, Paris, Armand Colin, 2014, p.179.
- Bakhtine, M., *Le marxisme et la philosophie du langage*, Paris, Editions minuit, 1977, p. 136.

## Revue et articles consultés :

- Amossy, R., « de l'apport d'une distinction. Dialogisme vs polyphonie dans l'analyse argumentative », in : Bres. J., Haillet, P.P, Mellet., S., NØlke, H. et Rosier, L. *Dialogisme, polyphonie : Approches linguistiques*. Actes de colloque de Cerisy. Bruxelles, Duculot de boeck, 2004, P.69
- Authier-Revuz, J., « Hétérogénéité(s) énonciative(s) », in : langages, 1984, P.107.
- Vérine, Bertrand, « dialogisme interdiscursif et interlocutif du discours rapporté : jeu sur les frontières à l'oral » , in: *Dialogisme, polyphonie : Approches linguistiques*, Bruxelles, 2004, de boeck Duculot, p. 189.
- Biardzka, E., Cumul de marques du dialogisme dans le discours direct de Derlemien. Un colloque international, dialogisme, langue, discours, Montpellier, 2010.
- Bres, J., « savoir de quoi on parle : dialogue, dialogal, dialogique », in : Bres. J., Haillet, P.P., Mellet, S., NØlke, H. et Rosier, L. *Dialogisme, Polyphonie : Approches linguistiques*. Actes du colloque de Cerisy. Bruxelles, Duculot de boeck, 2004, p. 51, 53, 58, 84.
- Bres, J., « "vous les entendez ?" Analyse du discours et dialogisme, in : modèles linguistiques, Association Modèles linguistiques, Editions des dauphins, 1999, P. 71, 86.
- Bres, Jacques, « Brève introduction à la praxématique, in : l'information grammaticale, 1998, p.22.
- Bres, J., Rosier, L., « Réfractations : Polyphonie et dialogisme, deux exemples de la reconfiguration théoriques dans les sciences du langage francophonie », in : Polyphonie et Dialogisme, p.440.
- Bres, J., et Nowakowska, A., « dis-moi avec qui tu « dialogues », je te dirai qui tu es...De la pertinence de la notion de dialogisme pour l'analyse du discours, in: Marges linguistiques, Paris, 2005, p. 140.
- Ducrot, O., « la pragmatique et l'étude sémantique de la langue », in : Letras de Hoje. Estudo do discurso, Porto Alegre, EDIPUCRS, 1967, p. 9.

- Dufour, F., « Dialogisme et interdiscours : des discours coloniaux aux discours du développement », in : Cahiers de praxématique, 1989, P. 21
- Dufour. F « le paragraphe, un signal du dialogisme ? », in : Bres. J, Nowakowska. A, Sarale. J.M, Sarazin. S, Dialogisme : lange, discours, Bruxelles, Editions scientifiques internationales, 2012, p. 154.
- Gardes-Madray, F., « praxématique et interaction verbale », in : langages, 1984, p.16.
- Kleiber, G., « Déictiques, embrayeurs "token-réflexives, symboles indexicaux, etc. : comment les définir ? », in : l'information grammaticale, Paris, 1986, p.7.
- Moeschler, J., « Dialogisme et dialogue : pragmatique de l'énoncé vs Pragmatique du discours », in : revue Tranel (travaux neuchâtelois de linguistique), Genève, 1985, p. 26.
- Nowakowska, A., « syntaxe, textualité et dialogisme : clivage, passif, si z c'est y », in : cahiers praxématiques. Aspects du dialogisme, Montpellier, 2004, p.2.
- Nowakowska, A., « Dialogisme, polyphonie : des textes russes de M. Bakhtine à la linguistique contemporaine », in : BRES.J., Haillet, P.P, Mellet, S., NØlke, H. et Rosier, L. Dialogisme, Polyphonie : Approches linguistiques. Actes de colloque de Cerisy. Bruxelles, Duculot de boeck, 2004, p.25, 29.
- Roulet, E., « Le discours polémique. études de linguistique appliquée », in : *l'analyse de conversations authentiques*, Paris, Didier ERUDITION, 1981, P.42.

### **Dictionnaires :**

- Moeschler. J, Reboul. A, *Dictionnaire encyclopédique de pragmatique*, Paris, Editions du seuil, 1994, p. 300.
- Ducrot, O., Todorov. T, *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris, Editions du seuil, 1972, p. 407.

- Robert. P, *Le nouveau petit robert de langue française 2009*, Paris, 2009, p. 1958.

### **Thèses :**

- Roitman, MALIN, Polyphonie argumentative, Etudes de la négation dans des éditoriaux du *Figaro*, de *Libération* et du *Monde*, Suède, université de Stockholm, 2006.

### **Sitographie :**

- <http://praxématique.Revues.Org/461.1796>.
- <http://www.Persée.Fr/doc/igram.1986>.
- <http://recherches.univ-montp3.fr/praxiling/spip.php?article264>
- [www.erudit.org](http://www.erudit.org)
- <http://www.marges-linguistiques.com> – 13250
- [http://www.persee.fr/doc/lgge\\_0458-726x1984\\_num\\_19\\_73\\_1167](http://www.persee.fr/doc/lgge_0458-726x1984_num_19_73_1167).
- <http://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01340878>

# *Annexe*

## **Annexe des textes extraits du roman corpus**

### **Texte 1**

-Je suis à deux doigts de bondir sur le chef de la Garde populaire et de lui marcher dessus jusqu'à ce que son corps se confonde avec le parterre. Mais je suis fatigué.

-Mansour, lui fais-je, lorsqu'on n'a rien à rien à dire, on se tait.

- Le général est dépassé...

- Mansour, lui répété-je d'une voix caverneuse qui trahit la fureur en train de sourdre en moi, *Yazik moi vrag moi* avertit le proverbe russe. Ne me force pas à t'arracher la tienne avec une tenaille.

### **Texte 2**

Soudain, le cheikh se réveille et son regard se fond sur moi tel un rapace.

*Pourquoi ne récites-tu pas avec tes camarade ? Qu'as-tu fait de ta planchette ? Aurais-tu renoncé à ta religion, espèce de chien ?* hurle-t-il en se soulevant dans un geyser d'indignation. À la manière de Moïse, il jette au sol sa perche qui se transforme aussitôt en un épouvantable serpent noir, frémissant de toutes ses écailles, la langue fourchue semblable à une flamme jaillissant des enfers.

### **Texte 3**

-les gens ne vous critiquaient pas en public, frère Guide. Nos services avaient des oreilles partout. Je n'ai entendu dire que du bien à votre sujet. D'ailleurs je n'aurais permis à personne de vous manquer de respect.

- Mes services étaient sourds et aveugles. Ils n'ont rien vu venir.

Désorienté, il se met à se triturer les mains.

-D'accord, admets-je. Les gens se taisent en public. C'est normal. Mais les langues se délient en privé. À moins que tu ne sois atteint d'autisme, tu as dû entendre, ne serait-ce qu'une fois dans ta vie, un proche, un cousin, un oncle dire du mal de moi.

### **Texte 4**

- Je ne connaîtrai pas ton sort, Hussein. Mon destin est entre mes mains. Et Dieu aussi.

- Dieu n'est avec personne. N'a-t-il pas laissé mourir son fils sur la croix ?il ne viendra pas à ton secours. Il te regardera crever comme un chien sous les éboulis. Et quand tu rendras ton âme, il ne sera même pas là pour l'accueillir. Tu erreras dans le noir, comme moi, jusqu'à ce que tu deviennes une ténèbre parmi les ténèbres.

### **Texte 5**

-peut-être, mais je ne suis pas encore mort.



J'ai la force de me battre et de retourner la situation à mon avantage. Je ne finirai pas comme toi. Mon trône me réclame, et dans moins d'une semaine, on célèbrera ma victoire, et plus personne ne haussera le ton devant moi.

-On ne célèbre pas le vent. Là où il se déclare, il ne fait que passer. Ce qu'il emporte importe peu, ce qu'il laisse derrière lui sera effacé par le temps.

- je ne suis pas le vent. Je suis Mouammar Kadhafi !

## **Texte 6**

Le commandant écarte les bras :

-Pour rien au monde je n'aurais manqué ça. Quelle image, quelle morale ! L'homme qui croyait chevaucher les nuages est pris au piège dans une vieille canalisation ...C'est le retour aux sources, frère Guide. Tu es né d'une crotte de dromadaire et tu vas crever dans ta propre merde...Amr, hurle-t-il à l'adresse d'un compagnon, sors ton portable et filme-moi cette exceptionnelle tombé de rideau.